



Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles  
11, rue Christophe-Colomb 75008 Paris • Tél. 01 47 20 30 33 • Fax 01 47 20 84 58  
[iplusc@iplusc.com.fr](mailto:iplusc@iplusc.com.fr)

**Observatoire des Métiers  
de la Prévention et de la Sécurité**

**Enquête de branche  
Prévention - Sécurité**

**AOUT 2009**

# SOMMAIRE

<b>AVANT PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques</b>	<b>3</b>
<b>1ERE PARTIE : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>8</b>
<b>I. ANALYSE GLOBALE</b>	<b>9</b>
1. Dénombrement	9
2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession	12
3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés	14
4. Evolution du marché de la prévention – sécurité	15
<b>II. ANALYSE DÉTAILLÉE</b>	<b>17</b>
1. Dénombrement selon les différentes activités	17
2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités	19
3. La surveillance et l'intervention	20
4. La télésurveillance	24
5. La sûreté aérienne et aéroportuaire	28
6. Les autres activités de prévention – sécurité	29
<b>2EME PARTIE : DONNEES SOCIALES</b>	<b>33</b>
<b>I. LES EFFECTIFS SALARIÉS</b>	<b>34</b>
1. Les effectifs en 2008 et évolution récente	34
2. Les mouvements de personnel en 2008	36
3. La structure des effectifs salariés en 2008	44
4. Nature des embauches et motifs de départs en 2008	57
<b>II. LES RÉMUNÉRATIONS</b>	<b>61</b>
1. Masse salariale et charges patronales	61
2. Rémunérations	64
3. Primes et indemnités	65
<b>III. LES CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>70</b>
1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail	70
2. Répartition des heures travaillées selon les périodes de la semaine et le type de semaine	72
3. Heures supplémentaires et heures de nuit	75
4. Durée des vacances	78
<b>IV. LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>80</b>
1. L'étendue de la formation	80
2. Les formations dispensées	82
<b>V. LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE</b>	<b>83</b>
1. Régime de prévoyance	83
2. Régime de couverture des frais de santé	84
<b>ANNEXE : QUESTIONNAIRE</b>	<b>87</b>

## **AVANT-PROPOS :** **Univers étudié et rappels méthodologiques**

### **I – UNIVERS ETUDIE**

Cette huitième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée désormais pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose **un bilan de la profession à l'issue de l'année 2008.**

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :

- Un volet économique concernant la structure de la profession et ses évolutions récentes.
- Un volet social traitant des effectifs salariés, des rémunérations, des conditions de travail et de la formation professionnelle.

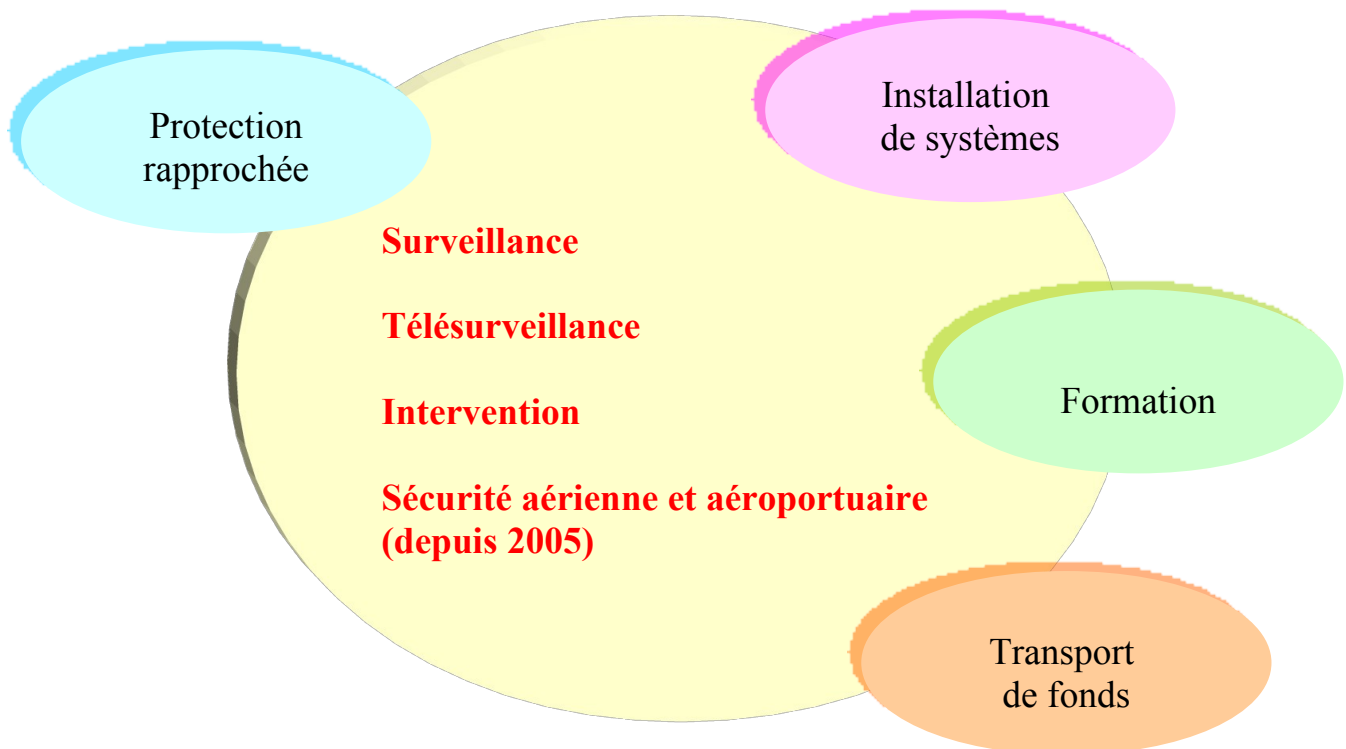
**Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille, et des autres activités de sécurité éventuellement exercées.**

**A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.**

Comme l'illustre le schéma ci-après, une entreprise d'installation de systèmes fera partie intégrante de l'univers étudié à partir du moment où elle exercera, même à titre annexe, une activité de surveillance, télésurveillance ou intervention.

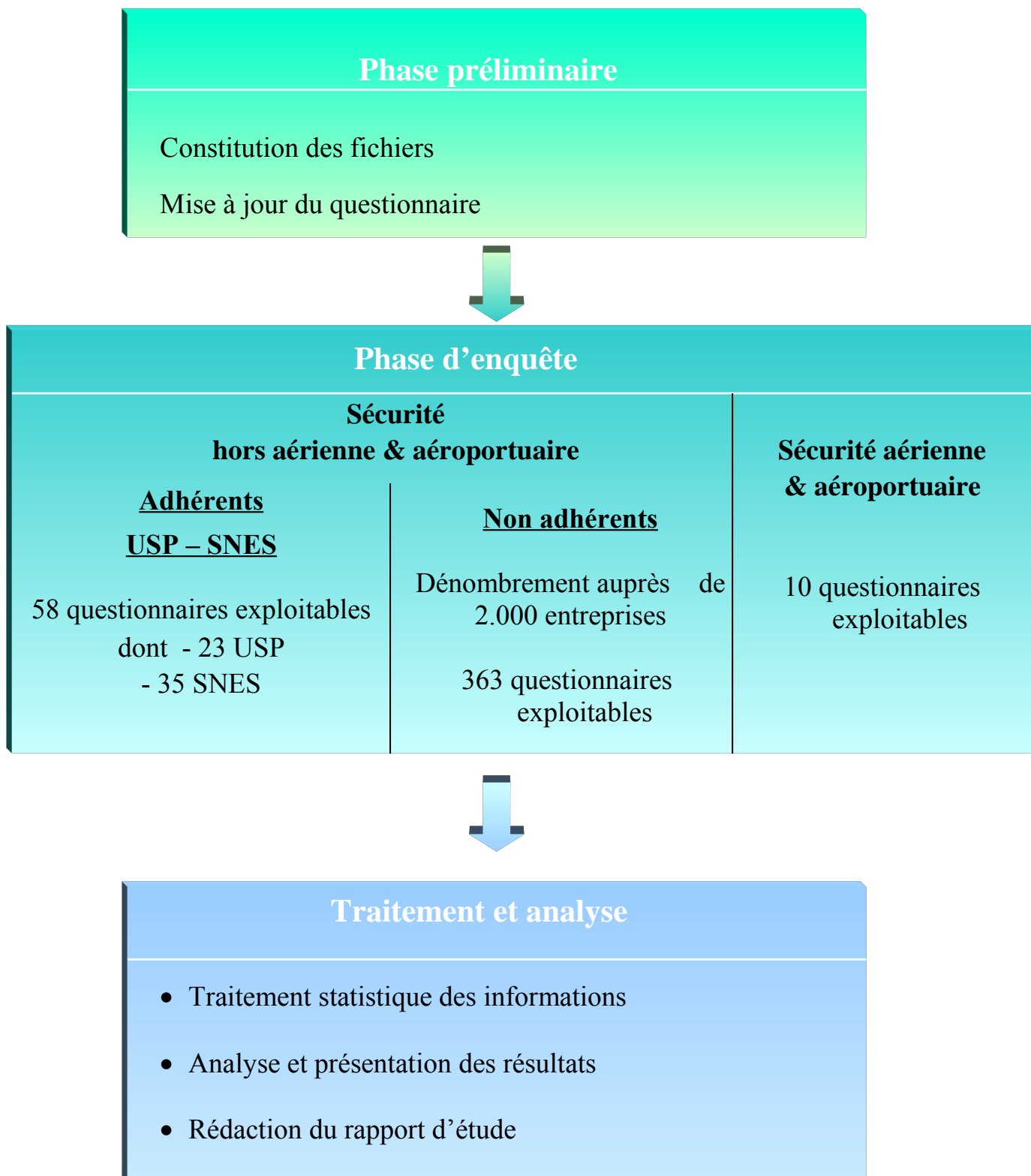
Sont par conséquent exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant **exclusivement** dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.

## Univers étudié



## II - RAPPELS METHODOLOGIQUES

L'étude réalisée par I + C pour l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, a respecté les étapes suivantes :



## *1. Constitution des fichiers*

**Quatre fichiers** ont permis de reconstituer la profession ainsi définie :

- En base, le fichier SIRENE du code NAF 746 Z (Enquête et sécurité) comprenant 9.500 entreprises.
- En complément, les fichiers des adhérents du SNES, de l'USP comprenant 154 entreprises.
- Enfin, la liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire établie par l'Institut I+C.

## *2. Réalisation des enquêtes*

Le questionnaire élaboré par les chargés d'études de l'Institut I+C et soumis à l'approbation des responsables de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité figure en annexe de ce rapport.

### **• Les adhérents**

Accompagné d'une lettre explicitant l'objet de l'étude, le questionnaire a ensuite été envoyé par courrier aux 158 adhérents en avril 2009.

Les enquêteurs de l'Institut ont ensuite procédé aux relances téléphoniques nécessaires pour récupérer les questionnaires et les compléter (mai à juillet 2009).

### **• Les non adhérents**

En parallèle, 2.000 professionnels issus des fichiers SIRENE du code 746 Z, ont été interrogés directement au téléphone en mai et juin 2009 afin de dénombrer les entreprises de prévention - sécurité et de réaliser en direct ou par couplage fax/téléphone le questionnaire pour les entreprises concernées.

A l'issue de cette phase de collecte des informations, le bilan suivant peut être établi :

- 431 questionnaires exploitables à raison de :
  - 421 questionnaires concernant la sécurité hors aérienne et aéroportuaire
    - 58 adhérents (23 USP – 35 SNES)
    - 363 non adhérents

10 questionnaires concernant uniquement la sécurité hors aérienne et aéroportuaire.

### *3. Traitements et analyse*

Après saisie informatique, les questionnaires ont fait l'objet des traitements statistiques nécessaires à l'aide de logiciels développés par l'Institut dans le cadre d'études analogues.

Cet échantillon aboutit à un taux de représentativité élevé garant de la fiabilité statistique des estimations :

- 9 % en nombre d'entreprises
- 38 % en nombre de salariés

**1ère partie :**  
**Positionnement économique**



# I - ANALYSE GLOBALE

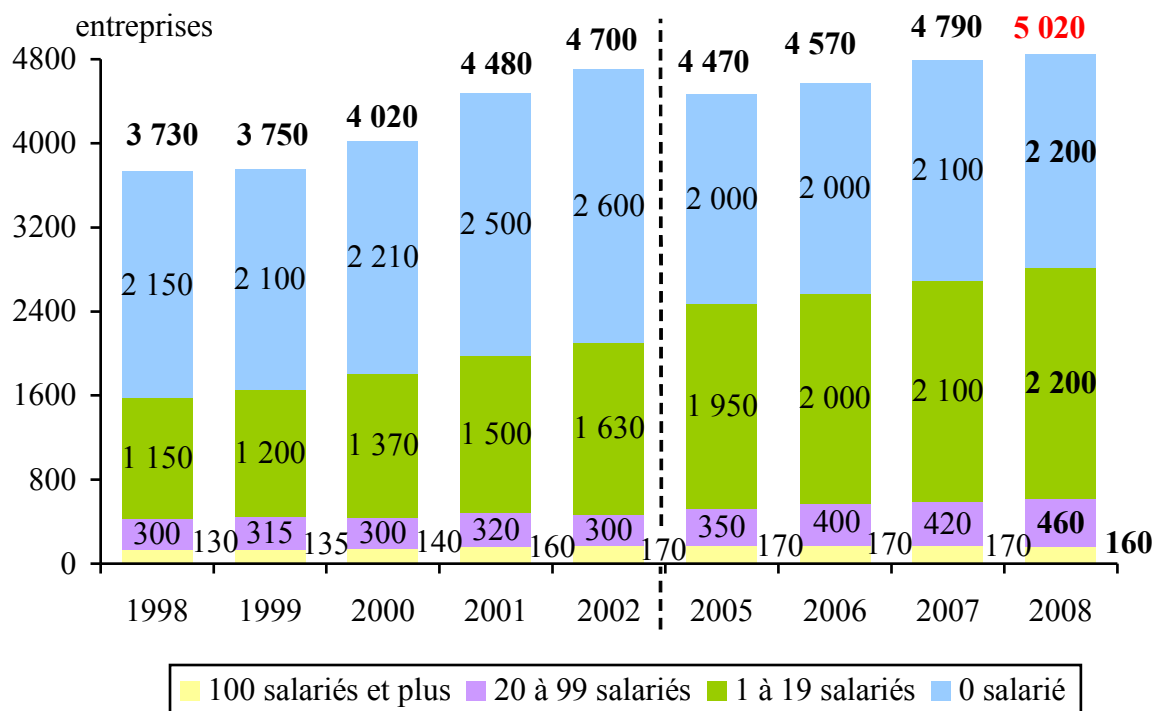
## *1. Dénombrement*

- A un an d'intervalle, le secteur de la sécurité prévention augmente de plus de 200 entreprises. Ainsi, en 2008 la profession compte plus de 5.000 entreprises qui réunissent 6.000 établissements.
- Cette progression résulte notamment d'une hausse du nombre d'entreprises au sein des plus petites structures, la strate des "0 salarié" et celle des "1 à 19 salariés" comptent chacune une centaine d'entreprises supplémentaires entre 2007 et 2008.
- Le nombre de sociétés de taille intermédiaire (20 à 99 salariés) augmente de quarante unités sur cet intervalle.
- En revanche, le nombre de très grandes sociétés tend à se réduire en 2008 : une dizaine d'entreprises de moins comparé à 2007, correspondant à une vingtaine d'établissements en moins. Cette strate regroupe seulement 3 % de entreprises mais concentre près de 15 % des établissements de la profession.

## Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
Plus de 2.000 salariés	10	} 3 %
500 à 1.999 salariés	20	
100 à 499 salariés	130	
20 à 99 salariés	460	9 %
1 à 19 salariés	2.200	44 %
<b>Sous total</b>	<b>2.820</b>	<b>56 %</b>
0 salarié	2.200	44 %
<b>Total</b>	<b>5.020</b>	<b>100 %</b>

## Evolution\* des entreprises de la profession

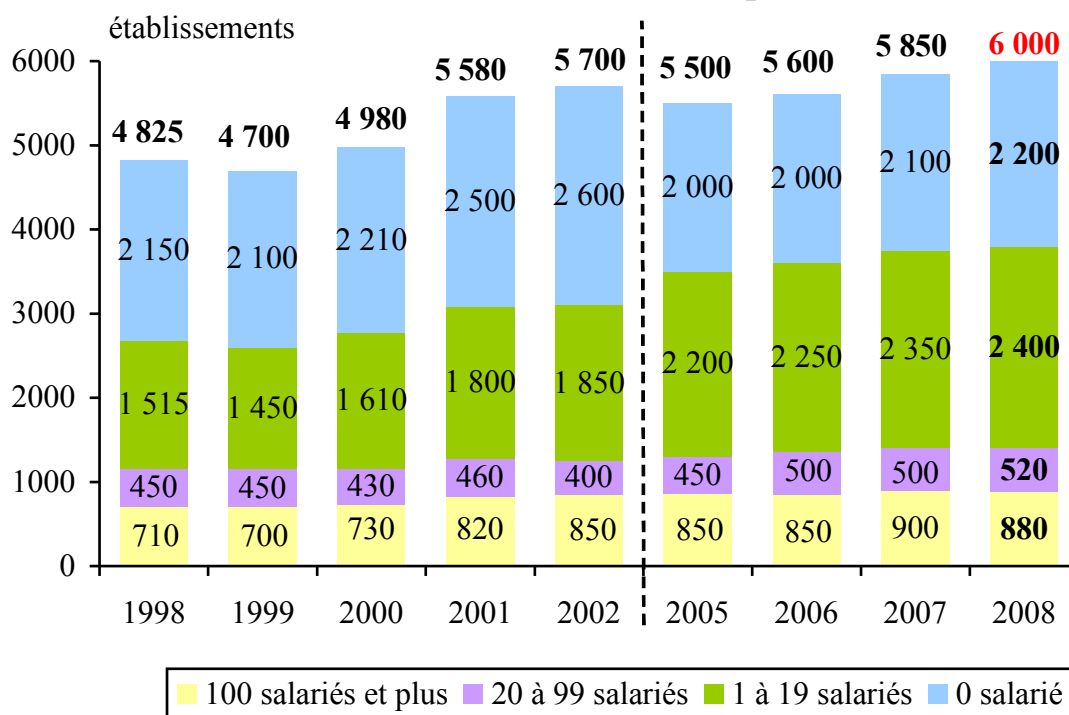


\* Le nombre d'entreprises de la sûreté aérienne et aéroportuaire est pris en compte à partir de 2005

## Nombre d'établissements de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'établissements	Répartition en %
Plus de 2.000 salariés	300	5 %
500 à 1.999 salariés	280	4,5 %
100 à 499 salariés	300	5 %
20 à 99 salariés	520	8,5 %
1 à 19 salariés	2.400	40 %
<b>Sous total</b>	<b>3.800</b>	<b>63 %</b>
0 salarié	2.200	37 %
<b>Total</b>	<b>6.000</b>	<b>100 %</b>

### Evolution\* des établissements de la profession

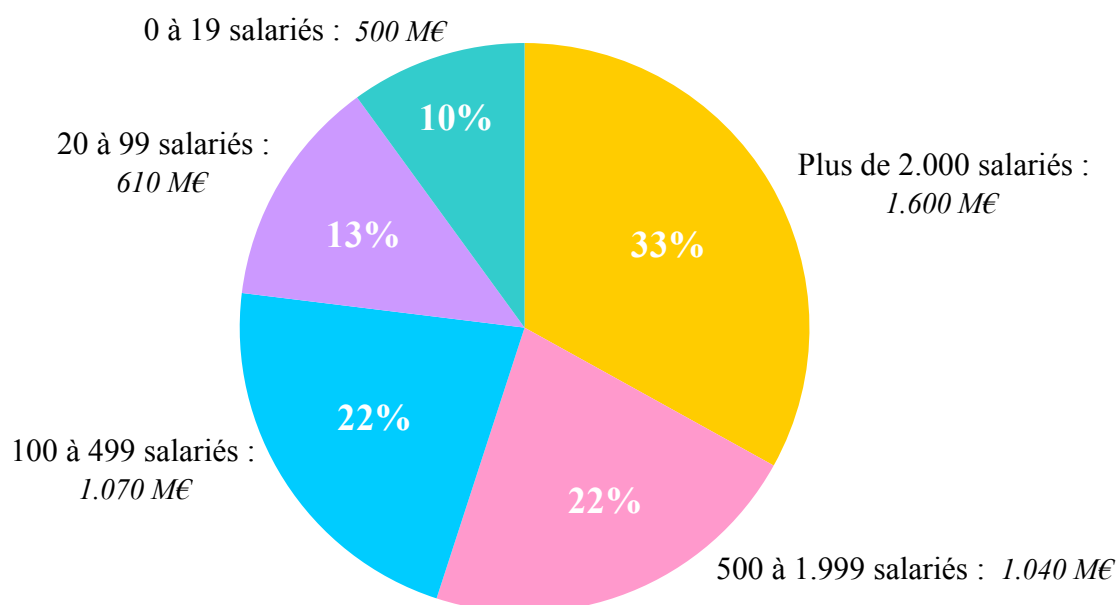


\* Le nombre d'établissement de la sûreté aérienne et aéroportuaire est pris en compte à partir de 2005

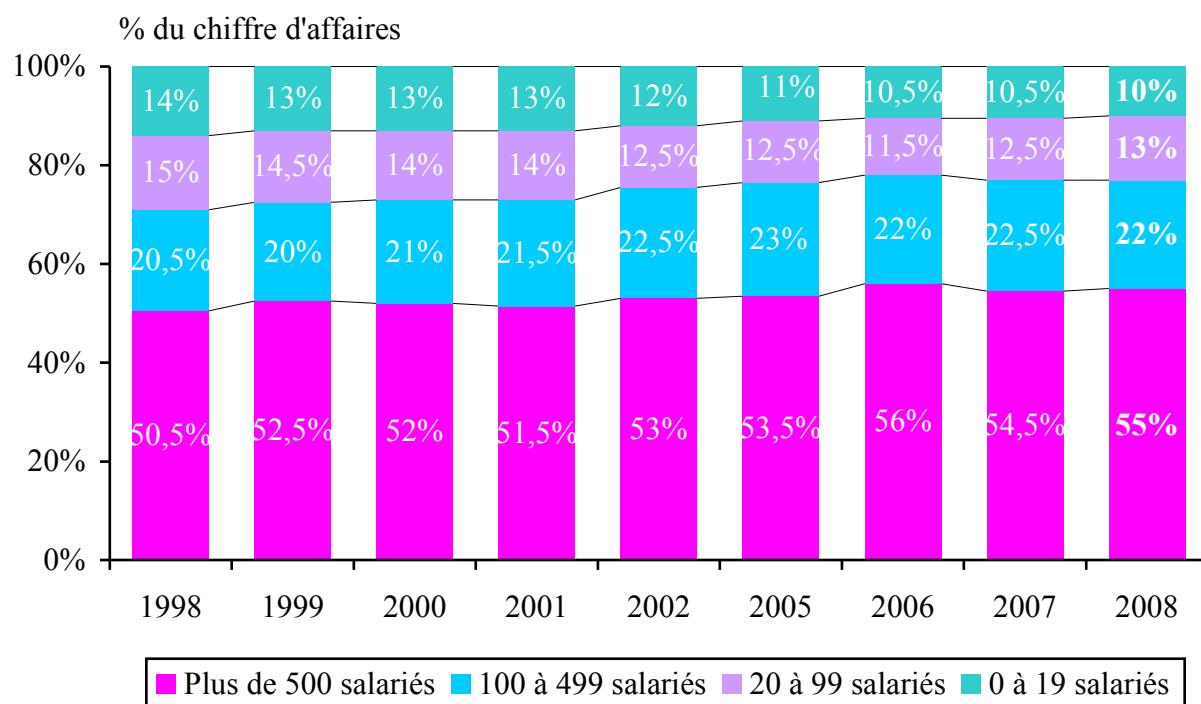
## 2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

- Sur l'ensemble de l'année 2008, les entreprises de la profession ont généré un chiffre d'affaires de plus de 4,8 milliards d'euros hors taxes, soit une hausse de 4 % par rapport à 2007.
- La concentration de la profession se confirme en 2008. De fait, les trente majors (moins de 1 % des entreprises) réalisent plus de la moitié du chiffre d'affaires profession.
- A l'inverse, les structures de petite taille (moins de 20 salariés) pèsent pour 77 % en termes de nombre d'entreprises mais pour seulement 10 % en termes d'activité.
- Le renforcement progressif de la part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires global observé depuis 2006 se prolonge en 2008. Ce taux atteint désormais 5 %, soit deux fois plus qu'il y a trois ans.

**Chiffre d'affaires 2008 de la profession :**  
**4.820 millions d'euros**



## Rappel des répartitions de 1998 à 2008\*



\* Pour ce détail du chiffre d'affaires, la sûreté aérienne et aéroportuaire est prise en compte à partir de 2006

## Concentration de la profession

Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
1.600 M€ (33 %)	10 entreprises (< 0,5 %)
2.640 M€ (55 %)	30 entreprises (0,5 %)
3.710 M€ (77 %)	160 entreprises (3 %)
4.320 M€ (90 %)	580 entreprises (11,5 %)
<b>4.820 M€ (100 %)</b>	<b>5.020 entreprises (100 %)</b>

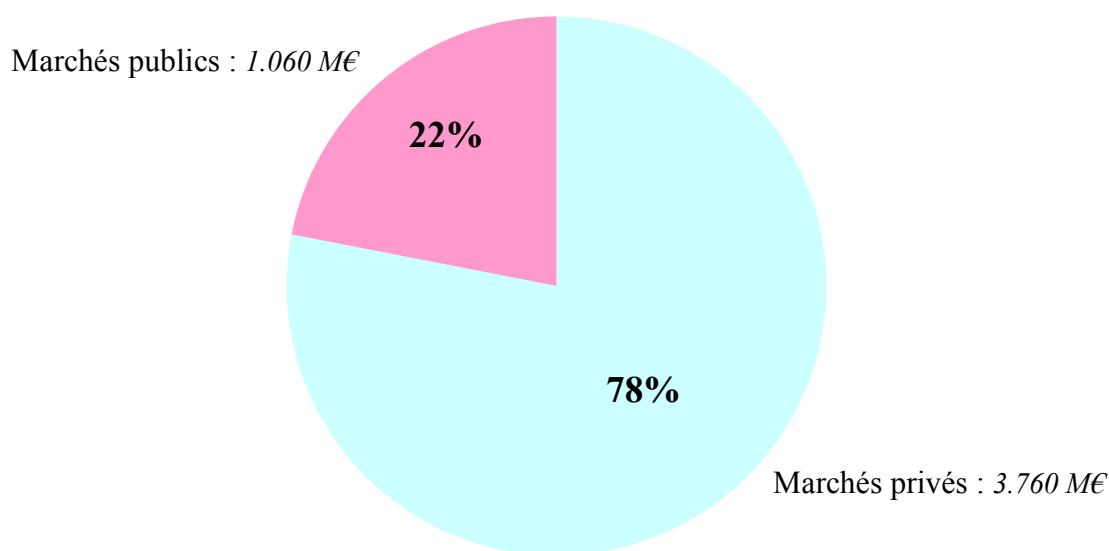
## Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total de 1998 à 2008

1998	1999	2000	2001	2002	2005	2006	2007	2008
4,5 %	4 %	3,5 %	3 %	2,5 %	2,5 %	3,5 %	4 %	<b>5 %</b>

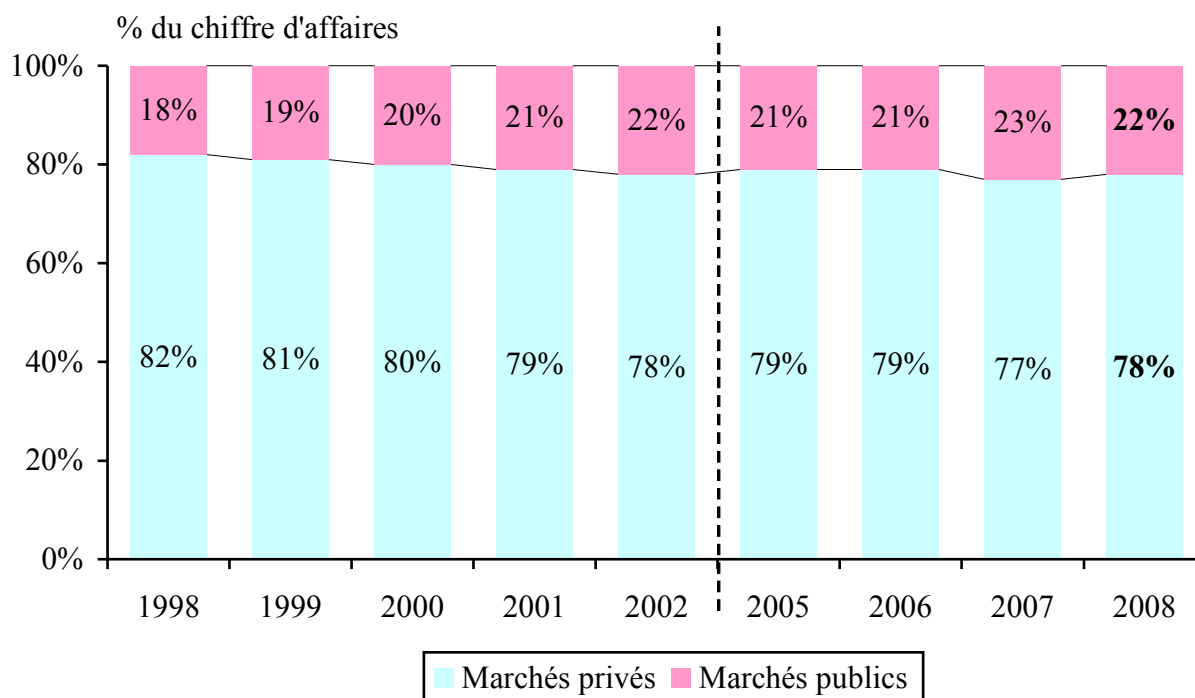
### 3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés

- L'essentiel du chiffre d'affaires réalisé par la profession résulte des marchés privés. La part de cette clientèle s'est légèrement renforcée en 2008, représentant 78 % du montant total, soit 1 point de plus qu'en 2007.

#### Répartition en 2008 du chiffre d'affaires selon la nature des marchés



#### Rappel des répartitions de 1998 à 2008\*



\* Pour ce détail du chiffre d'affaires, la sûreté aérienne et aéroportuaire est prise en compte à partir de 2006

#### *4. Evolution du marché de la prévention - sécurité*

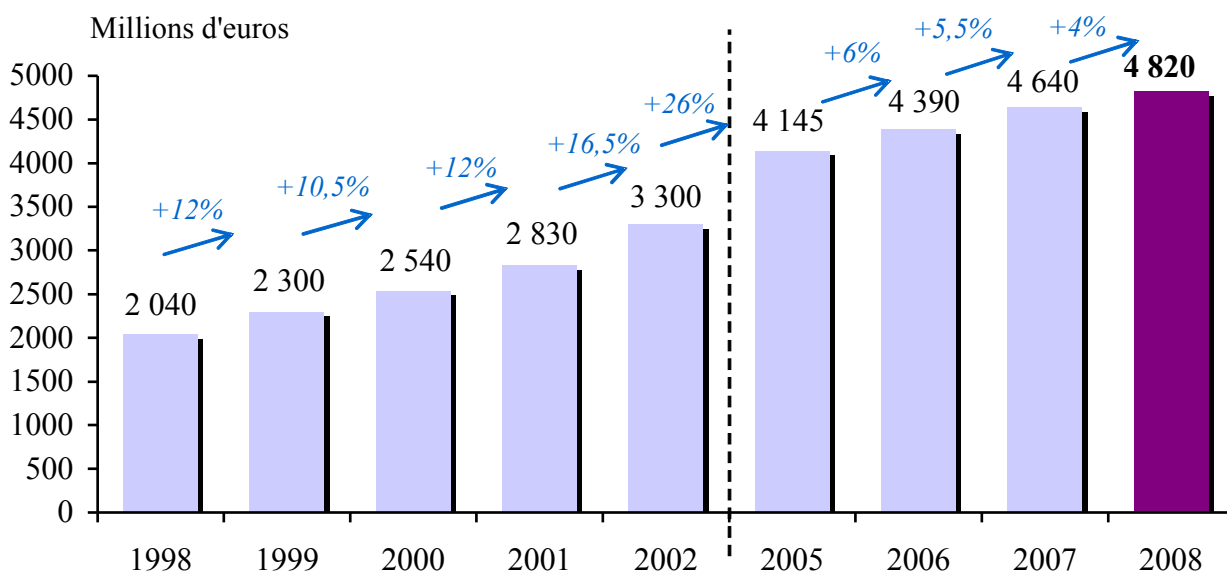
- Le ralentissement du rythme de progression du chiffre d'affaires amorcé en 2006 perdure deux ans après. Le taux d'évolution s'établit à + 4 %, alors que la croissance moyenne annuelle est proche de 9 % sur l'ensemble des dix dernières années.
- Cette hausse concerne l'ensemble des strates d'entreprises. Les sociétés de taille moyenne (20 à 99 salariés) affichent les meilleurs résultats.

#### **Détail de l'évolution du chiffre d'affaires 2008 / 2007**

<b>Strates d'effectifs salariés</b>	<b>Evolution 2008 / 2007</b>
Plus de 500 salariés	+ 4 %
100 à 499 salariés	+ 3 %
20 à 99 salariés	+ 7 %
0 à 19 salariés	+ 2 %
<b>Ensemble</b>	<b>+ 4 %</b>

## Evolution du chiffre d'affaires de la profession 1998 - 2008 :

**+ 136 %**



\* Le chiffre d'affaires global de la sûreté aérienne et aéroportuaire est pris en compte à partir de 2005

### Evolution moyenne annuelle :

**2008 / 2007**

+ 4 %

**2008 / 1998**

+ 9 % par an



## II - ANALYSE DETAILLEE

### *1. Dénombrement selon les différentes activités*

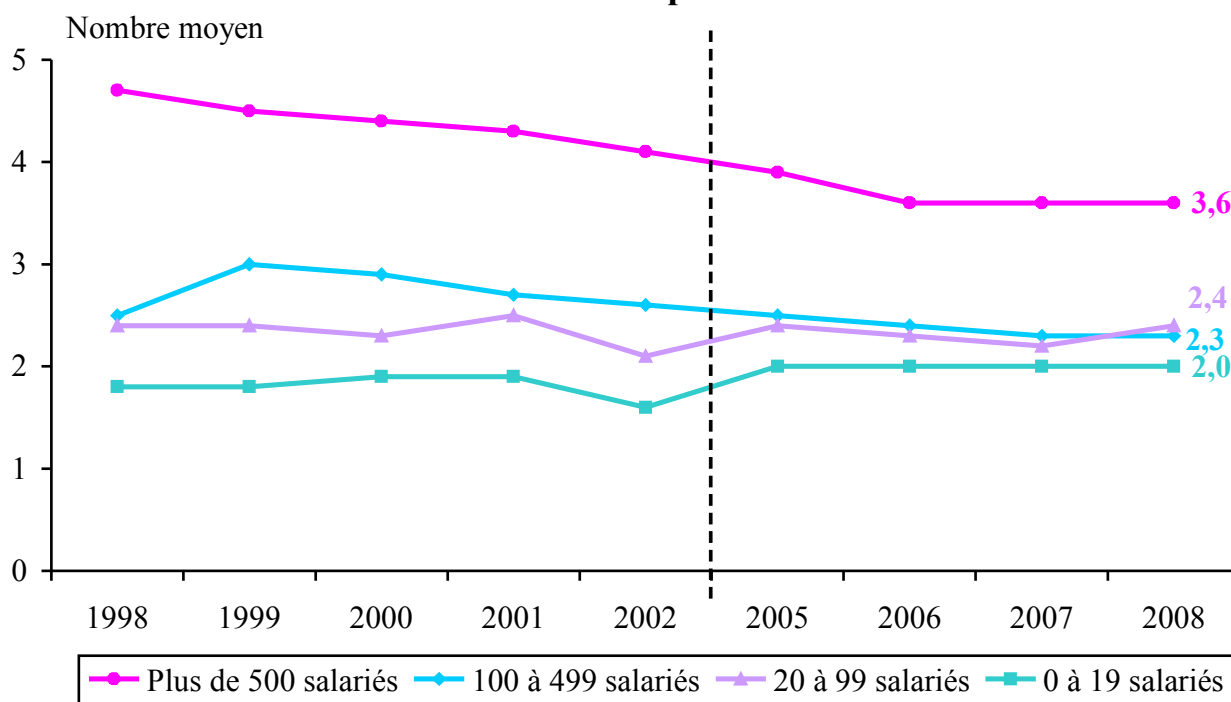
- De manière comparable aux années précédentes, les entreprises de la profession se consacrent toujours en moyenne à deux activités en 2008.
- Les entreprises de plus grande taille apparaissent à nouveau plus diversifiées que leurs consœurs de plus petite dimension. Les sociétés de plus de 500 salariés exercent en moyenne près de 4 activités chacune, soit deux fois plus que celles de moins de 20 salariés.
- La grande majorité des entreprises (88 %) réalisent une activité de surveillance.
- L'activité intervention concerne, comme en 2007, 2.800 sociétés en 2008, soit plus d'une sur deux.
- En 2008, plus de 1.000 sociétés réalisent de la télésurveillance, soit une cinquantaine de plus qu'en 2007. Un nombre proche d'entreprises (1.000 exactement) se consacre à l'installation de système.

## Les différentes activités des entreprises de la profession

Activité	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Surveillance	88 %	4.400
Télésurveillance	22 %	1.100
Intervention	57 %	2.800
Protection rapprochée	5 %	250
Installation de systèmes	20 %	1.000
Formation	6 %	300
Transport de fonds	1 %	50
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	16
Autres*	7 %	350
<b>Ensemble</b>	<b>206 %</b>	-

\* Location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, convoyage de documents, audit conseil en sécurité, ...

### Nombre d'activités exercées en moyenne selon la taille des entreprises de 1998 à 2008\*



\* Pour cet indicateur, la sûreté aérienne et aéroportuaire est prise en compte à partir de 2006

## 2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités

- L'activité surveillance pèse toujours pour 71 % du chiffre d'affaires total de la profession, soit 3.420 millions d'euros.
- La progression du chiffre d'affaires généré par la télésurveillance constatée en 2007 se prolonge un an après. Cette activité totalise 11 % du montant global en 2008, contre 10 % en 2006.
- Suite à deux années de fort développement, l'activité de sécurité aérienne et aéroportuaire tend légèrement à se réduire entre 2007 et 2008 : - 1,5 % sur cette période. Cette activité représente toujours 8 % du chiffre d'affaires de l'ensemble profession, soit près de 390 millions d'euros.

### Répartition du chiffre d'affaires profession

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	3.420 M€	71 %
Télésurveillance	520 M€	11 %
Intervention	170 M€	3,5 %
Installation de systèmes	140 M€	3 %
Formation	35 M€	< 1 %
Transport de fonds	10 M€	< 1 %
Protection rapprochée	70 M€	1,5 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	385 M€	8 %
Autres*	70 M€	1,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>4.820 M€</b>	<b>100 %</b>

\* Location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, convoyage de documents, audit conseil en sécurité, ...

### *3. La surveillance et l'intervention*

#### *a) Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance et intervention*

- Une fois encore, la quasi-totalité des entreprises de la profession exercent une activité de surveillance ou d'intervention en 2008, et ce indépendamment de leur taille.

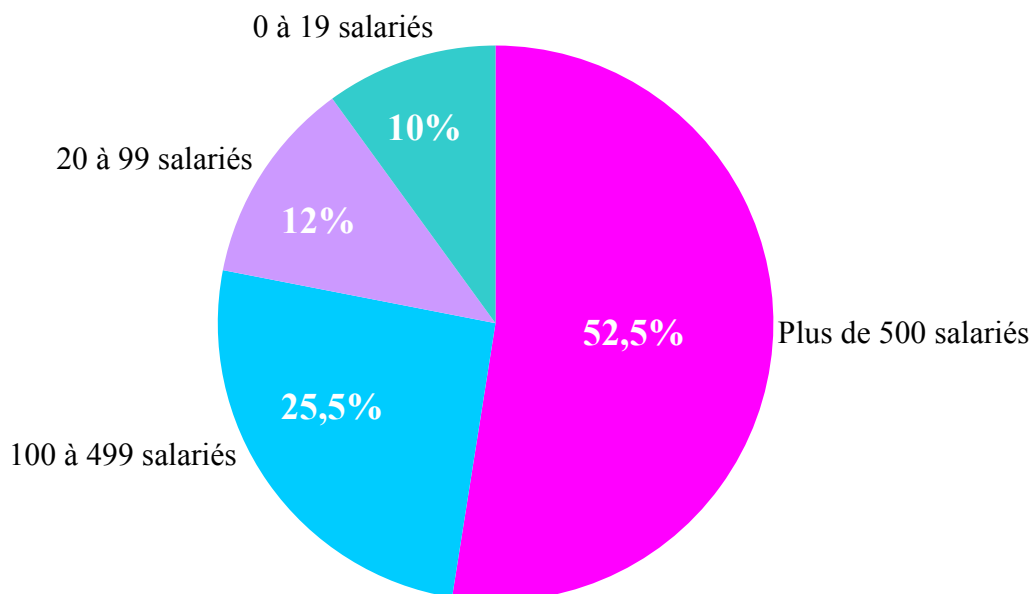
Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Plus de 100 salariés	98 %	155
20 à 99 salariés	96 %	440
0 à 19 salariés	94 %	4.115
<b>Ensemble</b>	<b>94 %</b>	<b>4.710</b>

## ***b) Chiffre d'affaires de l'activité surveillance - intervention***

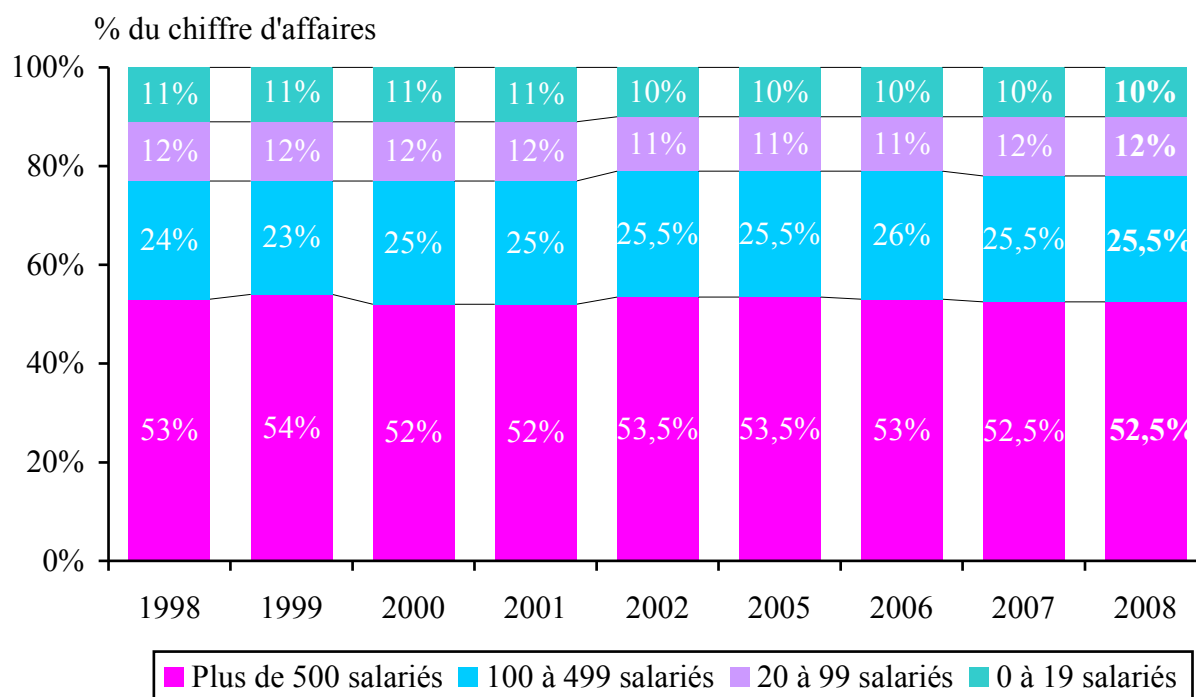
- En 2008, près des trois quarts du chiffre d'affaires de la profession résulte de l'activité surveillance-intervention, soit un peu moins de 3,6 milliards d'euros.
- Les entreprises de taille intermédiaire (100 à 499 salariés) se consacrent plus à cette activité que les autres.
- Plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention est généré par les très grandes entreprises (plus de 500 salariés) et un quart provient des entreprises de 100 à 499 salariés.

<b>Strates d'effectifs salariés</b>	<b>Part dans le chiffre d'affaires</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>
Plus de 500 salariés	72 %	1.890 M€
100 à 499 salariés	85 %	915 M€
20 à 99 salariés	71 %	440 M€
0 à 19 salariés	69 %	345 M€
<b>Ensemble</b>	<b>74,5 %</b>	<b>3.590 M€</b>

## Répartition du chiffre d'affaires de l'activité surveillance - intervention



## Rappel des répartitions de 1998 à 2008

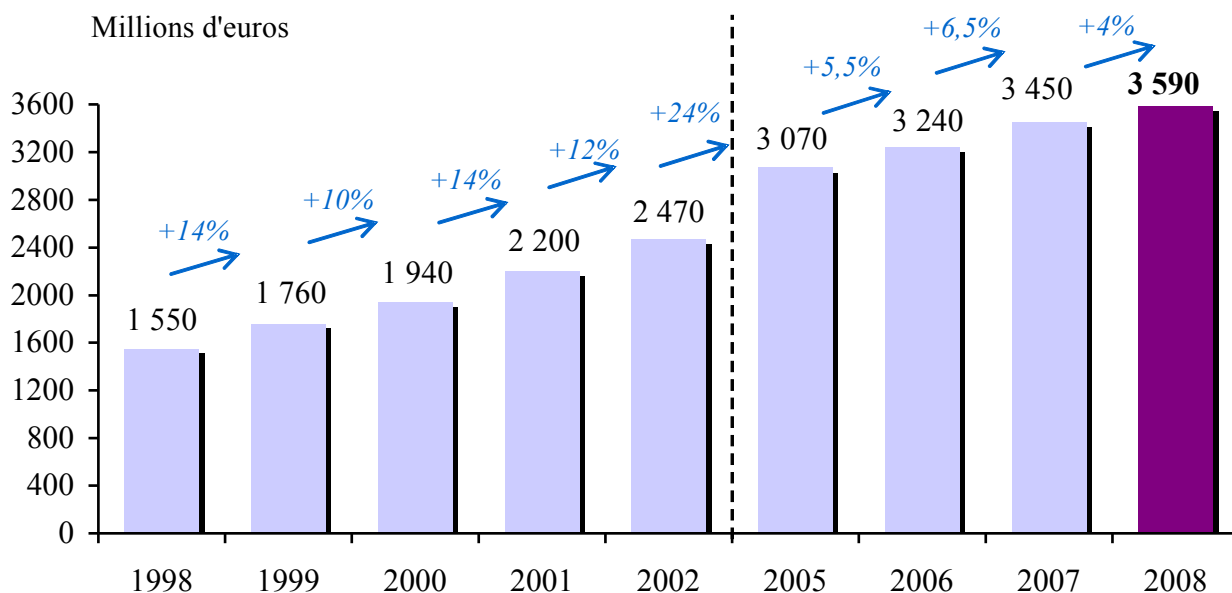


### c) Evolution du chiffre d'affaires surveillance - intervention

- Comparé à 2007, le chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention progresse de 4 % en 2008.
- Ce taux de croissance s'avère plus modeste qu'entre 1998 et 2002.

#### Evolution du chiffre d'affaires surveillance – intervention 1998 - 2008 :

**+ 132 %**



#### Evolution moyenne annuelle :

**2008 / 2007**

+ 4 %

**2008 / 1998**

+ 9 % par an

## 4. La télésurveillance

### a) Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance

- La profession compte une cinquantaine d'entreprises supplémentaires se consacrant à la télésurveillance en un an : 1.100 en 2008 contre 1.050 en 2007.
- La part des entités exerçant ce type d'activité s'avère nettement plus importante au sein de la plus grande strate (45 % pour les entreprises de plus de 100 salariés) que pour leurs consœurs de petite taille (20 % pour celles de 0 à 19 salariés).

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Plus de 100 salariés	45 %	70
20 à 99 salariés	36 %	160
0 à 19 salariés	20 %	870
<b>Ensemble</b>	<b>22 %</b>	<b>1.100</b>

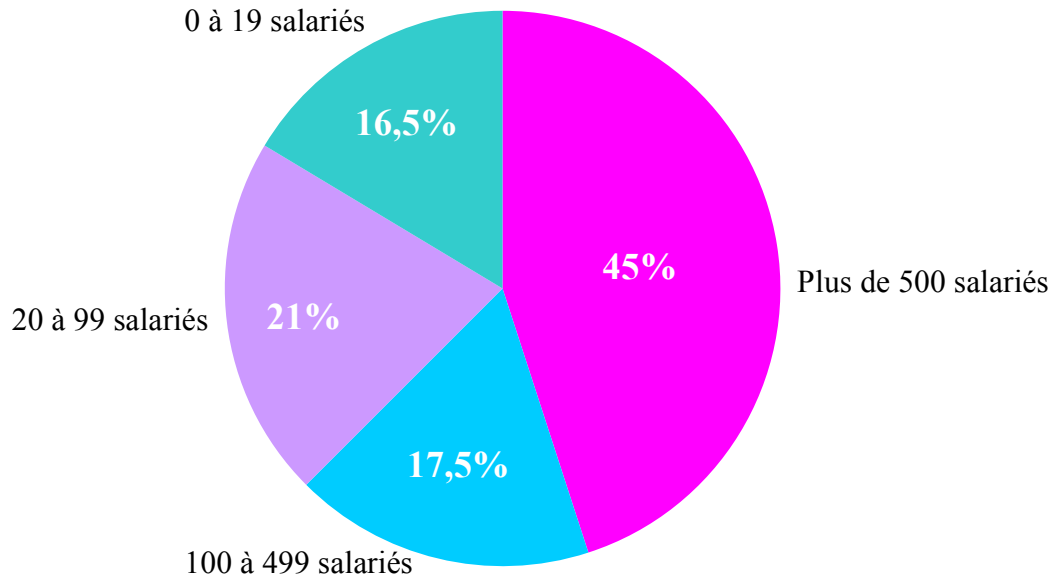


## ***b) Chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance***

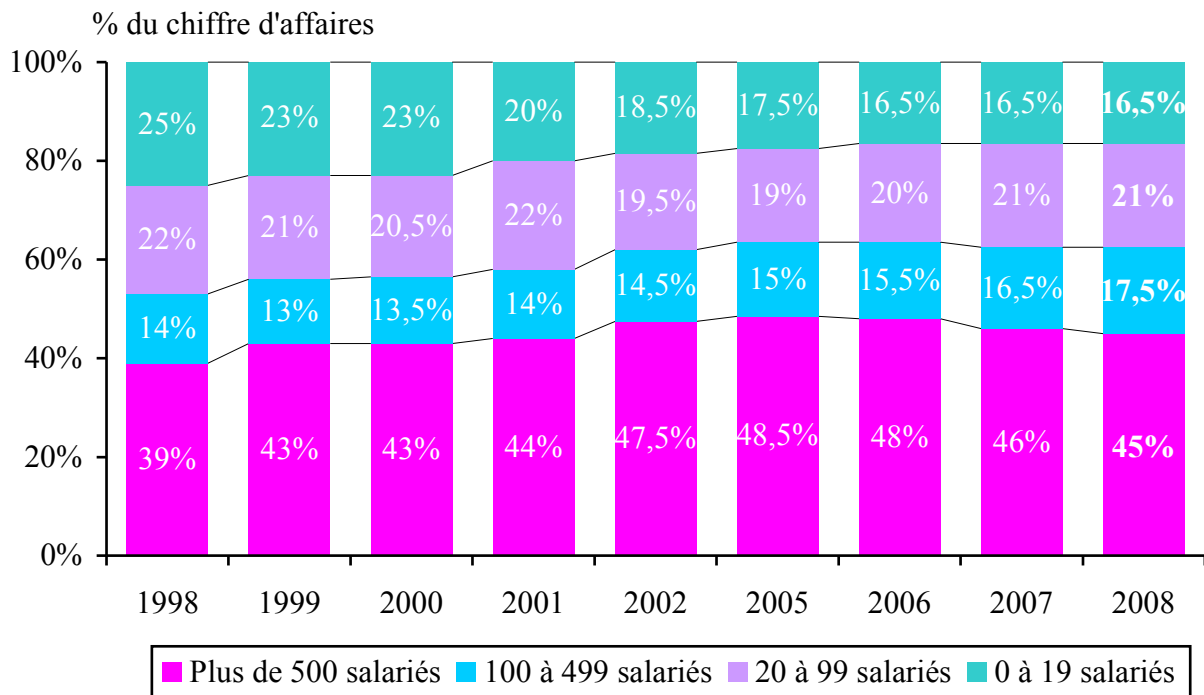
- En 2008, l'activité de télésurveillance représente 520 millions d'euros, ce qui correspond à 11 % du chiffre d'affaires total.
- Le poids de cette activité s'avère deux fois plus important au sein des entreprises de moins de 100 salariés (proche de 20 %) qu'au sein de celles de plus grande taille (proche de 10 %).

<b>Strates d'effectifs salariés</b>	<b>Part dans le chiffre d'affaires</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>
Plus de 500 salariés	9 %	235 M€
100 à 499 salariés	8 %	90 M€
20 à 99 salariés	18 %	110 M€
0 à 19 salariés	17 %	85 M€
<b>Ensemble</b>	<b>11 %</b>	<b>520 M€</b>

## Répartition du chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance



## Rappel des répartitions de 1998 à 2008

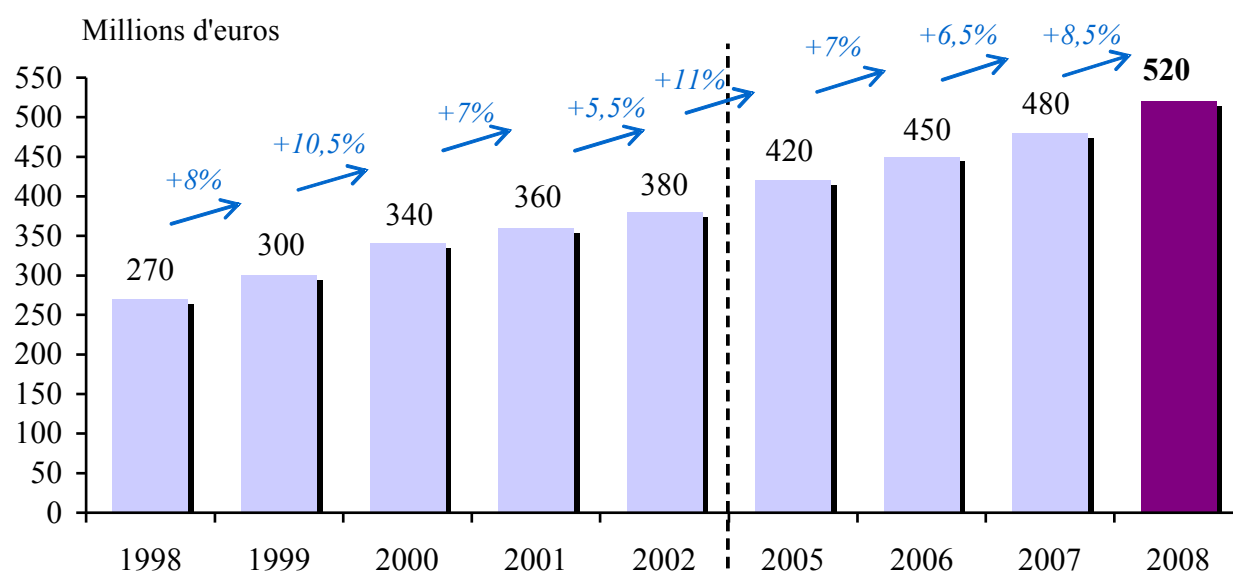


### c) Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance

- Le rythme annuel de croissance du chiffre d'affaires télésurveillance s'accélère en 2008 où il atteint + 8,5 %, contre près de 7 % au cours des deux précédentes années.

Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance 1998 - 2008 :

**+ 93 %**



**Evolution moyenne annuelle :**

**2008 / 2007**

+ 8,5 %

**2008 / 1998**

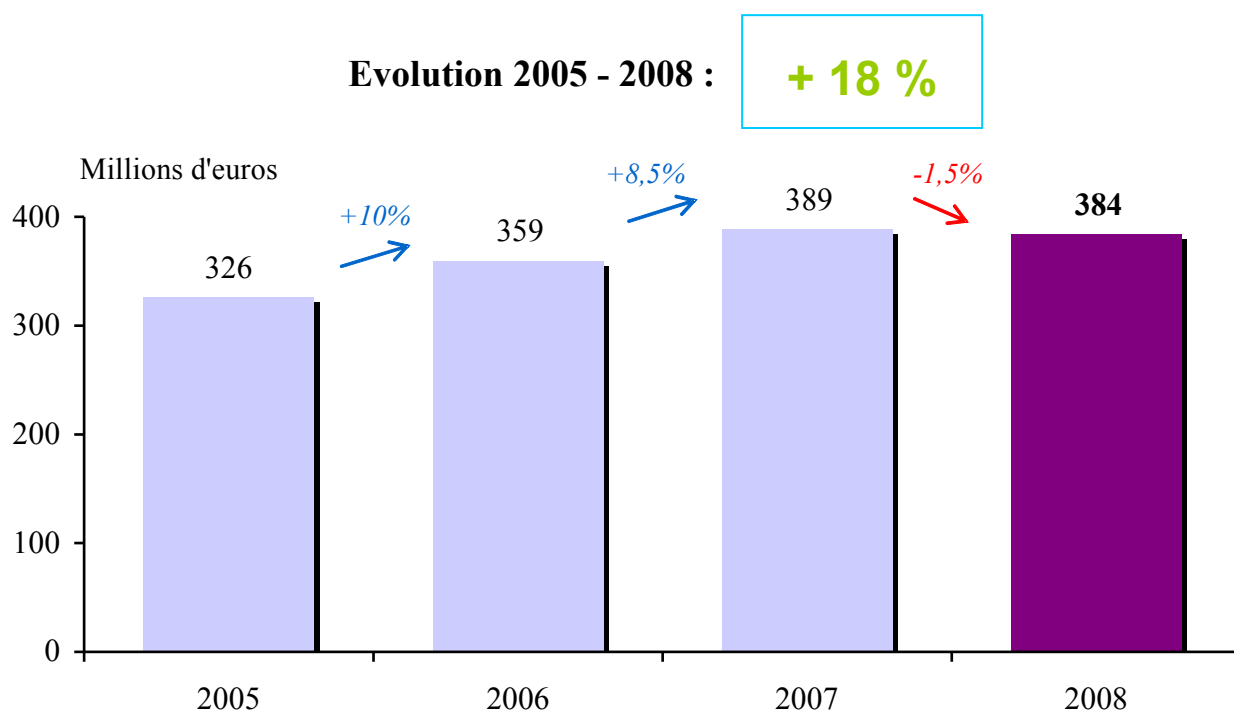
+ 7 % par an

## 5. La sûreté aérienne et aéroportuaire

- Toujours un peu moins de 20 entreprises se consacrent à la sécurité aérienne et aéroportuaire en 2008.
- Suite à deux années de progression, cette activité s'affiche en légère baisse entre 2007 et 2008, à hauteur de - 1,5 %.

**16 entreprises**

**385 millions d'euros** de chiffre d'affaires en 2008,  
ce qui correspond à **8 %** du chiffre d'affaires total



## 6. Les autres activités de prévention - sécurité\*

### a) Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités

- En 2008, un nombre d'entreprises, comparable à 2007, propose des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire : 1.540, soit un peu moins d'un tiers des entreprises de la profession.
- La part des entreprises concernée par les activités annexes se différencie peu selon les strates de taille.

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Plus de 100 salariés	34 %	50
20 à 99 salariés	28 %	130
0 à 19 salariés	31 %	1.360
<b>Ensemble</b>	<b>31 %</b>	<b>1.540</b>

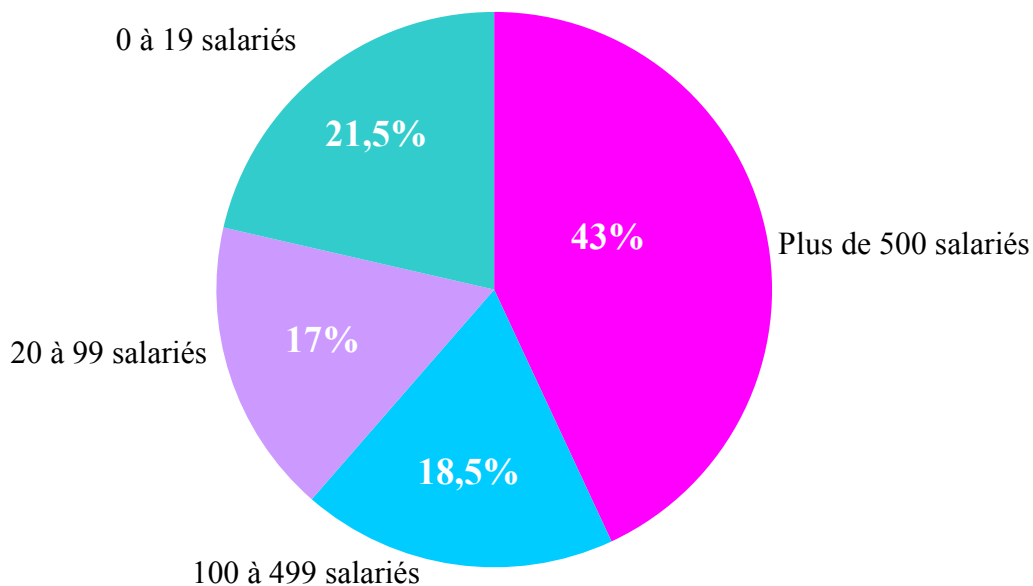
\* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée.

### ***b) Chiffre d'affaires des autres activités de prévention - sécurité***

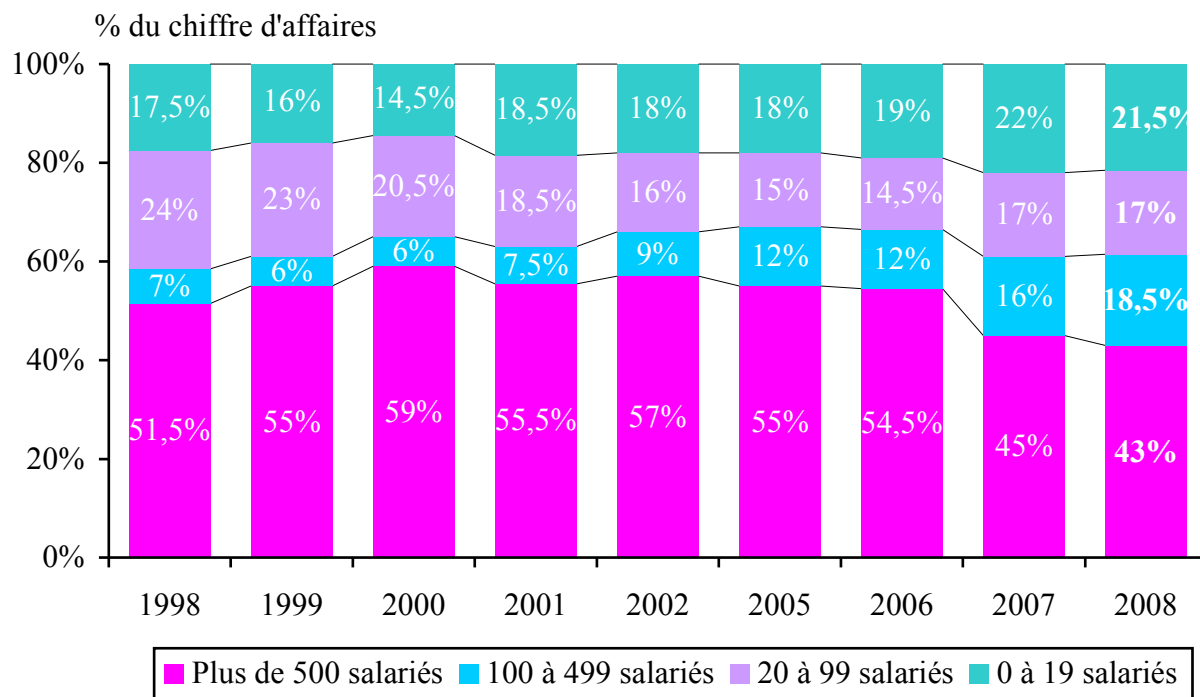
- Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée) génèrent 320 millions d'euros en 2008, soit 6,5 % du montant total.
- La part de ces autres activités demeure plus élevée au sein des plus petites structures que pour leurs consœurs de plus grande taille.

<b>Strates d'effectifs salariés</b>	<b>Part dans le chiffre d'affaires</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>
Plus de 500 salariés	5 %	140 M€
100 à 499 salariés	6 %	60 M€
20 à 99 salariés	9 %	55 M€
0 à 19 salariés	14 %	70 M€
<b>Ensemble</b>	<b>6,5 %</b>	<b>325 M€</b>

## Répartition du chiffre d'affaires des autres activités de prévention - sécurité



## Rappel des répartitions de 1998 à 2008

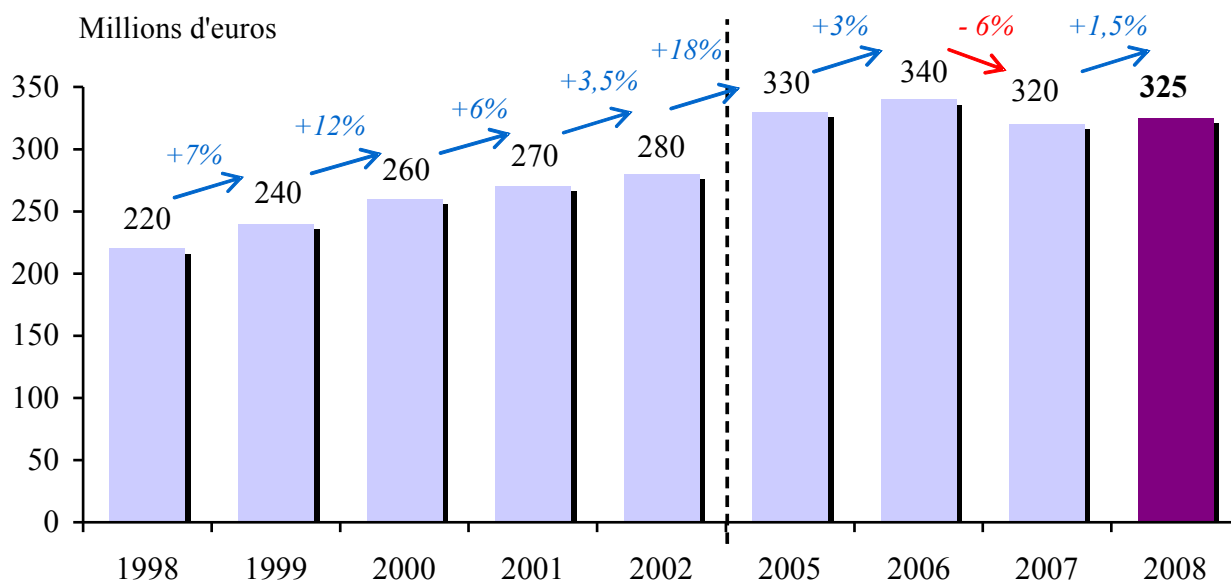


### c) Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention - sécurité

- Suite à une année 2007 mal orientée, le chiffre d'affaires lié aux activités annexes progresse modérément en 2008, à hauteur de + 1,5 % à un an d'intervalle.

Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention – sécurité 1998 - 2008 :

**+ 48 %**



Evolution moyenne annuelle :

**2008 / 2007**

+ 1,5 %

**2008 / 1998**

+ 4 % par an



**2ème partie :**  
**Données sociales**

## I - LES EFFECTIFS SALARIES

### *1. Les effectifs salariés en 2008 et évolution récente*

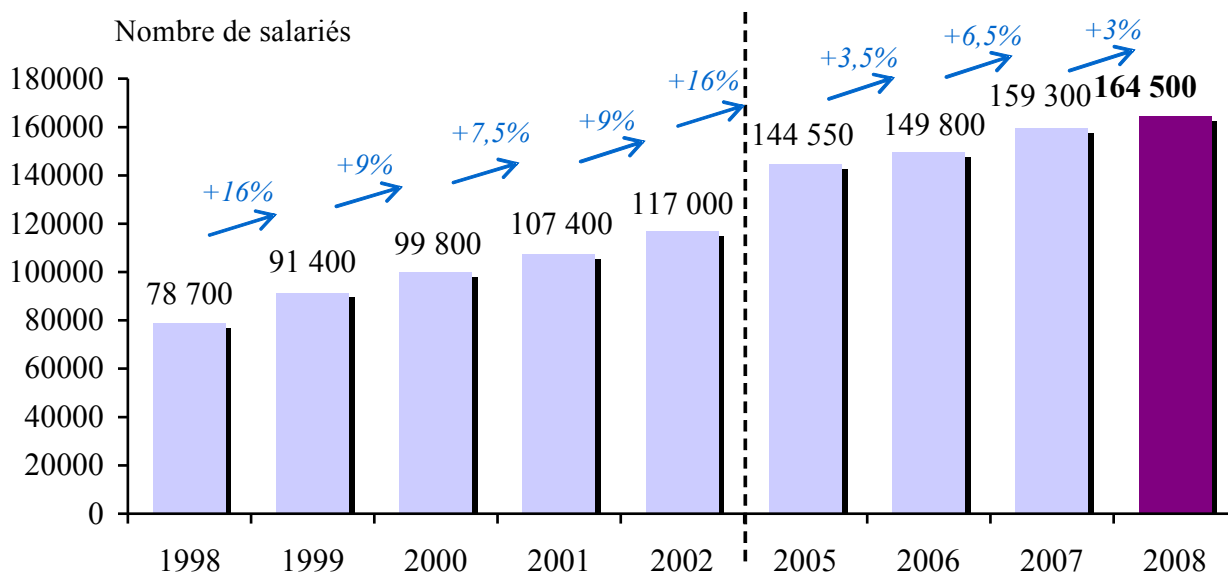
- Au 31 décembre 2008, l'ensemble des entreprises de la profession emploie près de 165.000 salariés, soit 3 % de plus qu'en 2007.
- Les 10 majors réunissent 29 % des effectifs. A l'inverse, la plus petite strate (1 à 19 salariés) réunit 2.200 entreprises, mais à peine 10 % des salariés présents en fin d'année.

#### **Effectifs salariés au 31 décembre 2008**

<b>Strates d'effectifs salariés</b>	<b>Effectifs salariés</b>	<b>Répartition en %</b>
Plus de 2.000 salariés	48.100	29 %
500 à 1.999 salariés	43.200	26 %
100 à 499 salariés	36.700	22 %
20 à 99 salariés	23.800	15 %
1 à 19 salariés	12.700	8 %
<b>Ensemble</b>	<b>164.500</b>	<b>100 %</b>

**Evolution\* des effectifs salariés 1998 - 2008 :**

**+ 109 %**



\* Les effectifs de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2005

**Evolution moyenne annuelle :**

<b>2008 / 2007</b>	+ 3 %
<b>2008 / 1998</b>	+ 7,5 % par an

## *2. Les mouvements de personnel en 2008*

### *a) Les embauches et les départs*

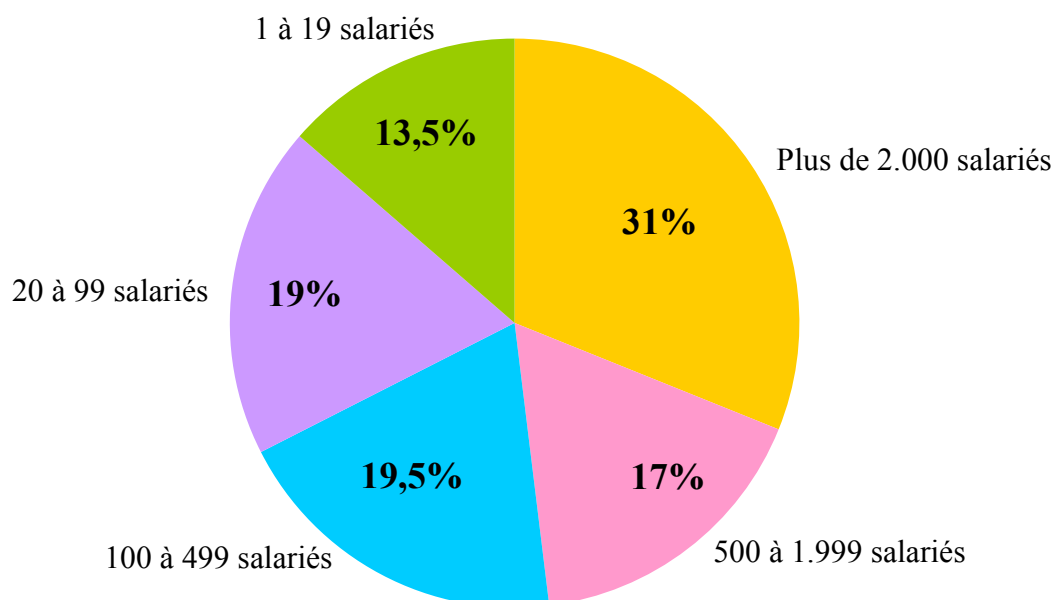
- Le taux d'embauche se réduit sensiblement à un an d'intervalle et s'établit à 54 % en 2008 (contre 68 % en 2007) : 88.300 contrats ont été signés au cours de l'année 2008.
- Dans le même temps, le taux de départs diminue passant de 62 % en 2007 à 51 % un an après. En 2008, 83.100 départs ont été enregistrés.
- Cette réduction des mouvements de personnel ne concerne que les structures de grande taille (plus de 100 salariés).
- En 2008, la profession s'avère créatrice nette d'emplois puisqu'elle compte 5.200 salariés de plus qu'en 2007.

## Les embauches en 2008

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches	Taux d'embauche*
Plus de 2.000 salariés	27.500	57 %
500 à 1.999 salariés	14.700	34 %
100 à 499 salariés	17.200	47 %
20 à 99 salariés	16.900	71 %
1 à 19 salariés	12.000	94 %
<b>Ensemble</b>	<b>88.300</b>	<b>54 %</b>

\* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2008

## Répartition des embauches en 2008



## Rappel des taux d'embauche de 1998 à 2008\*\*

	Taux d'embauche
1998	99 %
1999	92 %
2000	80 %
2001	67 %
2002	70 %
2005	69 %
2006	54,5 %
2007	68 %
2008	<b>54 %</b>

## Détail par taille d'entreprises de 1998 à 2008\*\*



\* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre de la même année

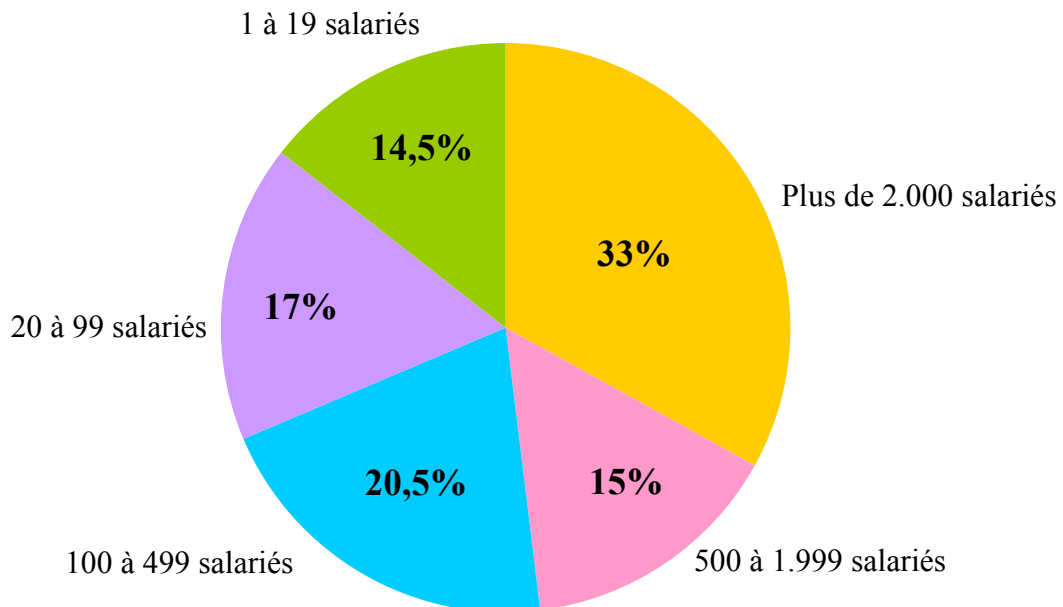
\*\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

## Les départs en 2008

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départs*
Plus de 2.000 salariés	27.500	57 %
500 à 1.999 salariés	12.300	28 %
100 à 499 salariés	16.900	46 %
20 à 99 salariés	14.300	60 %
1 à 19 salariés	12.100	95 %
<b>Ensemble</b>	<b>83.100</b>	<b>51 %</b>

\* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2008

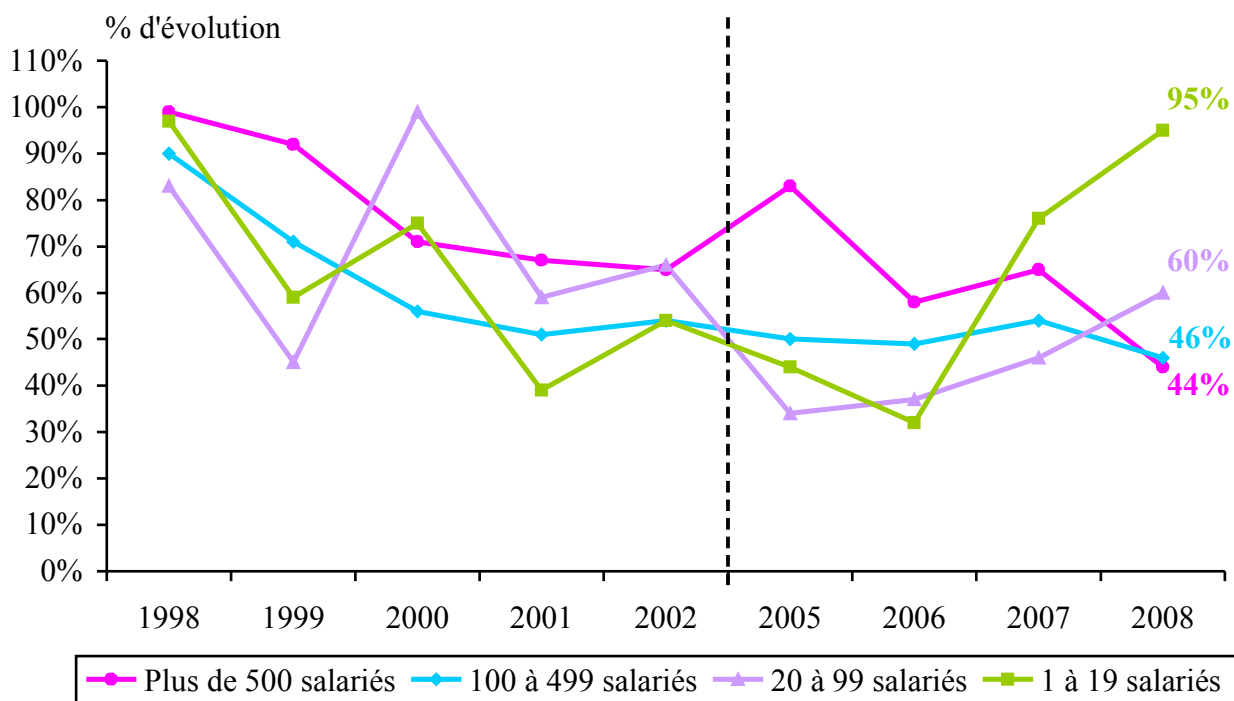
## Répartition des départs en 2008



## Rappel des taux de départ de 1998 à 2008\*\*

	Taux de départ
1998	94 %
1999	80 %
2000	72 %
2001	60 %
2002	62 %
2005	65 %
2006	51 %
2007	62 %
2008	<b>51 %</b>

## Détail par taille d'entreprises\*\*



\* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre de la même année

\*\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006



## Les modifications structurelles

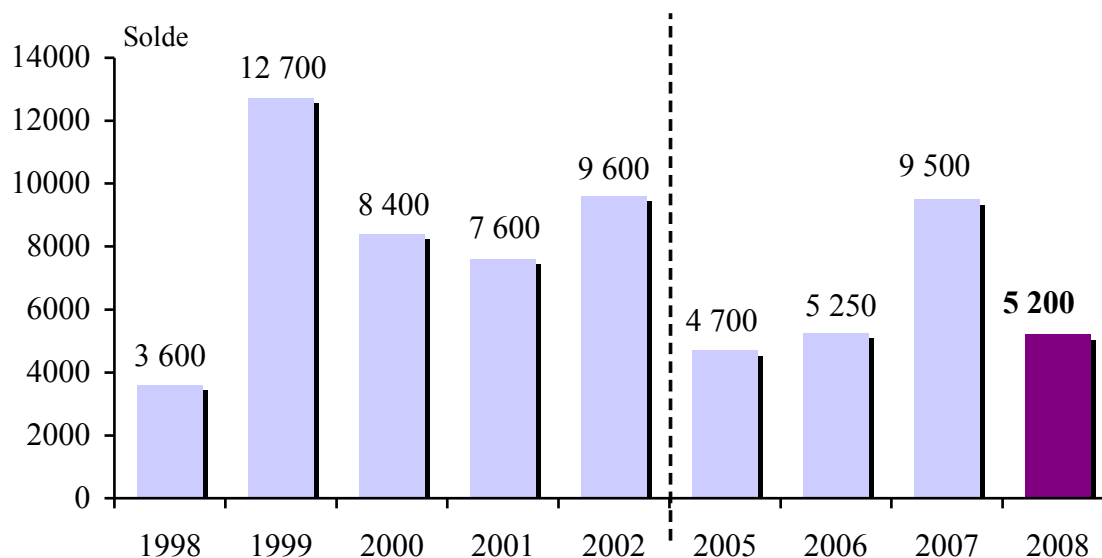
"Déplacements des salariés d'une strate de taille à une autre résultant du changement de strate de leur entreprise".

Strates d'effectif salariés	Effectifs salariés
Plus de 2.000 salariés	+ 1.800
500 à 1.999 salariés	- 1.800
100 à 499 salariés	0
20 à 99 salariés	0
1 à 19 salariés	0
<b>Ensemble</b>	<b>0</b>

### Le solde embauches - départs + modification structurelle

Strates d'effectif salariés	Solde
Plus de 2.000 salariés	+ 1.800
500 à 1.999 salariés	+ 600
100 à 499 salariés	+ 300
20 à 99 salariés	+ 2.600
1 à 19 salariés	- 100
<b>Ensemble</b>	<b>+ 5.200</b>

### Rappel des soldes embauches - départs de 1998 à 2008\*



\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

### ***b) Les transformations de CDD en CDI***

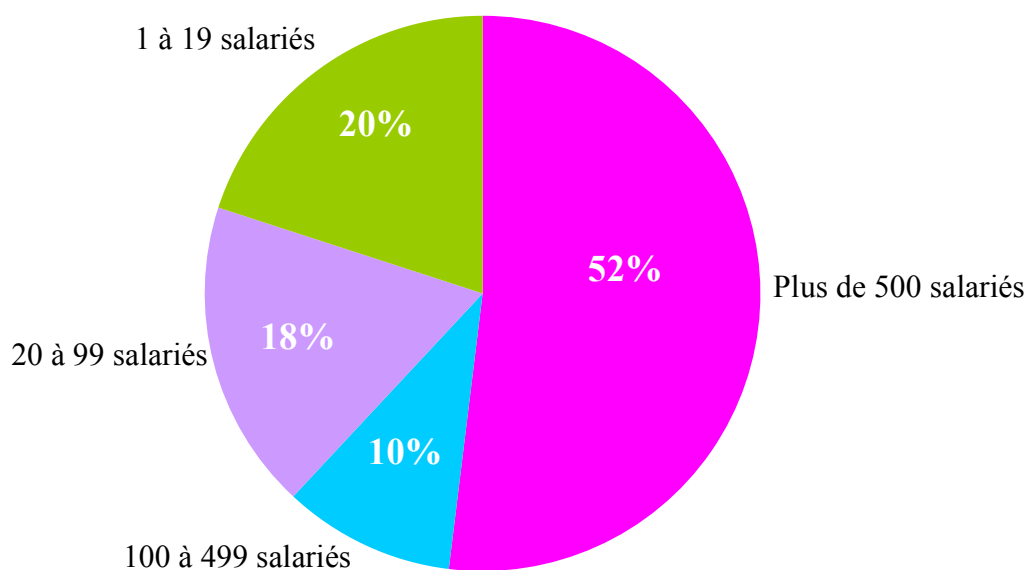
- Le taux de transformation des CDD en CDI s'est réduit en un an, passant de 3 % en 2007 à 2 % un an après, soit 3.550 CDD ont été transformés en CDI en 2008.
- Le taux de transformation reste un peu plus élevé au sein des plus petites entités (5 % dans les sociétés comptant 1 à 19 salariés) qu'au sein de celle de plus grande taille (moins de 3 %).

#### **Les transformations en 2008**

<b>Strates d'effectifs salariés</b>	<b>Transformation</b>	<b>Taux de transformation*</b>
Plus de 500 salariés	1.750	2 %
100 à 499 salariés	350	1 %
20 à 99 salariés	600	3 %
1 à 19 salariés	650	5 %
<b>Ensemble</b>	<b>3.350</b>	<b>2 %</b> <i>(rappel 2007 : 3 %)</i>

\* nombre de transformation de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2008.

#### **Répartition des transformations**

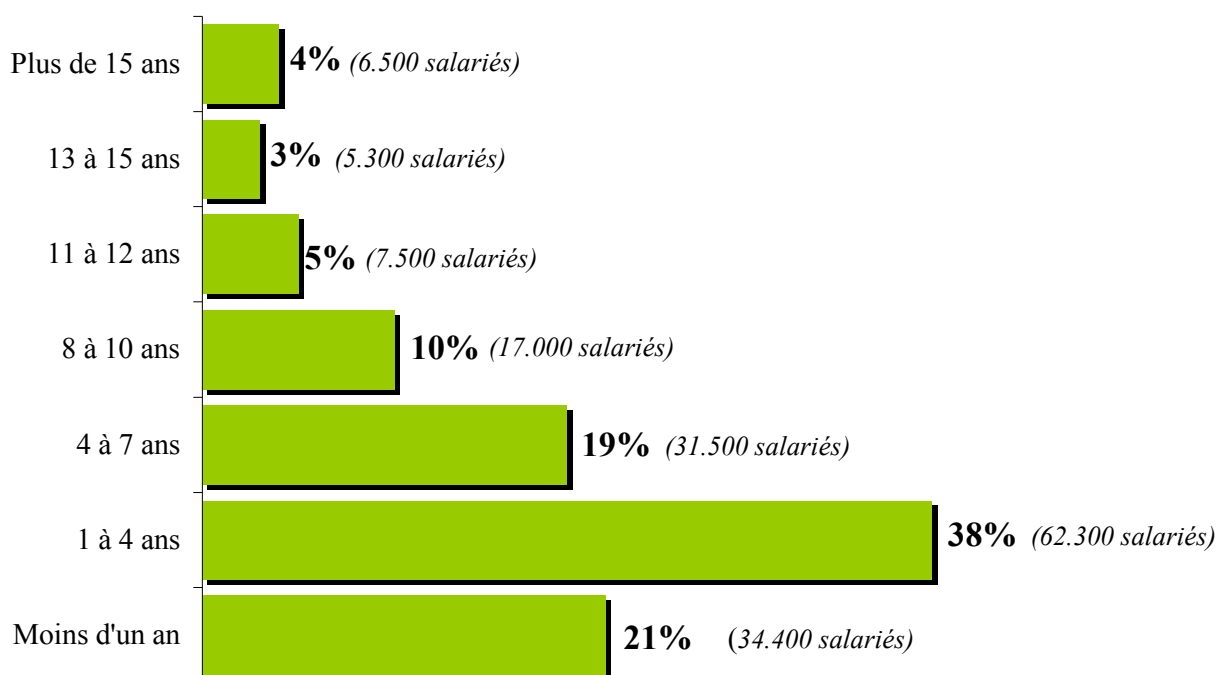


### 3. La structure des effectifs salariés en 2008

#### a) Selon l'ancienneté (dans la même entreprise) des salariés

- A un an d'intervalle, l'ancienneté moyenne (au sein de la même entreprise) diminue légèrement et avoisine 4,5 ans en 2008.
- Près de 60 % des salariés ont été embauchés il y a moins de quatre ans.
- L'ancienneté moyenne apparaît plus élevée au sein des plus grandes structures : 5 ans et demi en moyenne dans les entreprises de plus de 500 salariés contre 3 ans et demi pour celles de 20 à 99 salariés.

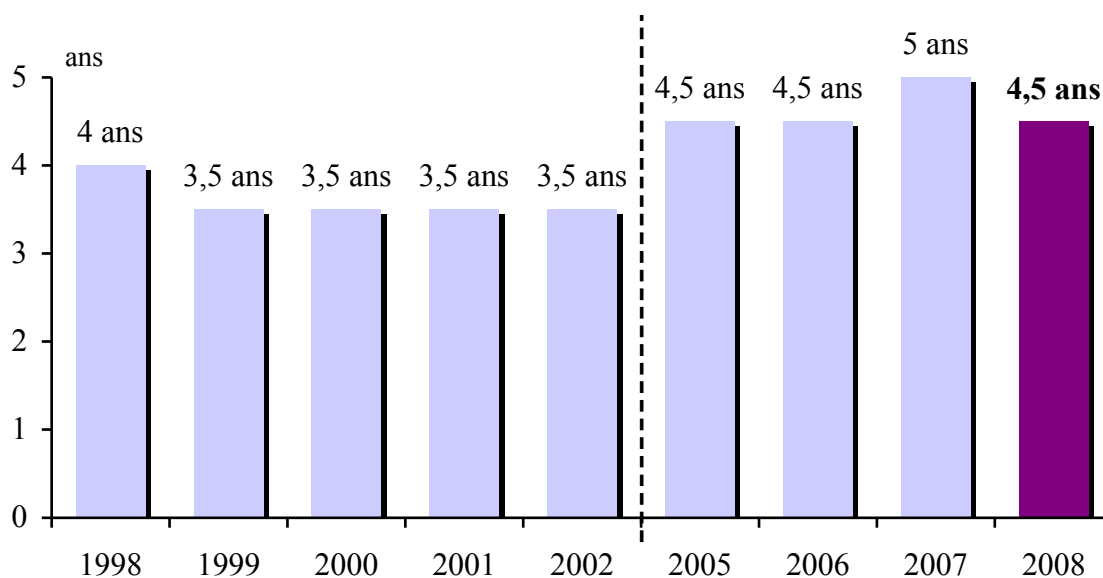
**Répartition des effectifs salariés  
selon leur ancienneté**



## Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2008

	1 – 19 salariés	20 à 99 salariés	100 – 499 salariés	500 salariés et plus	Ensemble
Ancienneté moyenne	4,5 ans	3,5 ans	4 ans	5,5 ans	<b>4,5 ans</b>

## Evolution\* de l'ancienneté moyenne

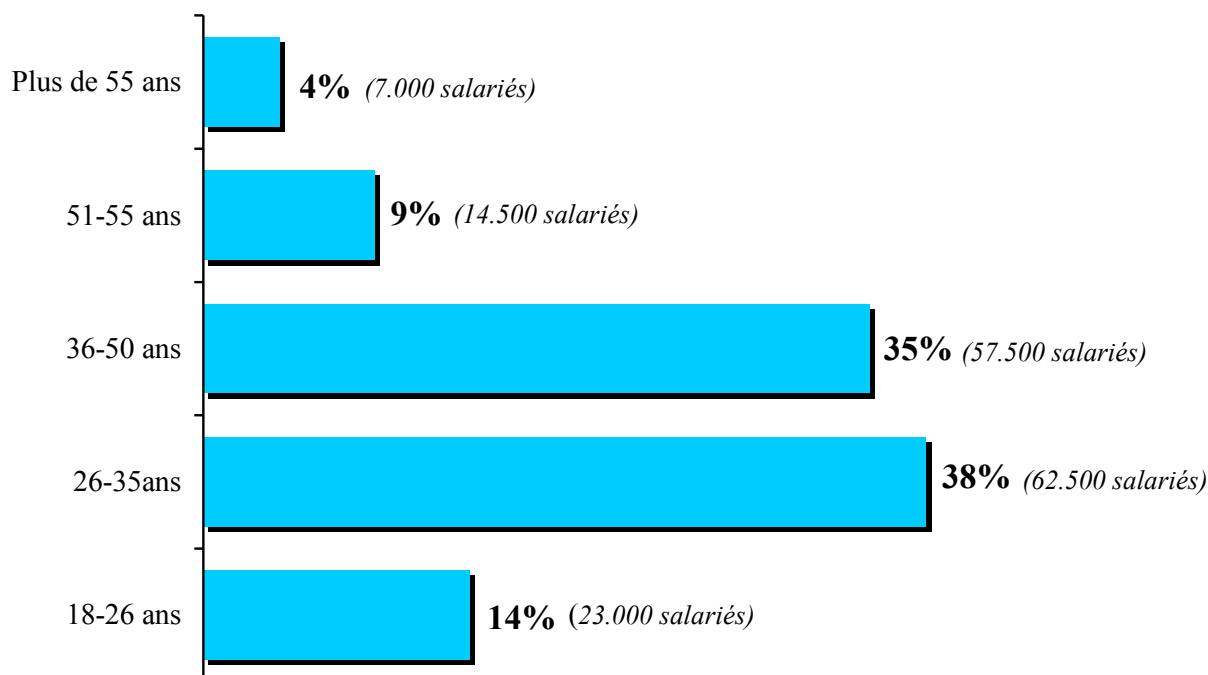


\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

## ***b) Selon l'âge des salariés***

- Contrairement à l'évolution de l'ancienneté moyenne, l'âge moyen des salariés s'affiche en hausse à un an d'intervalle et avoisine 37 ans en 2009.
- Le nombre de jeunes salariés diminue à un an d'intervalle : la strate des "18 à 26 ans" représente 14 % des effectifs en 2008 contre 16 % en 2007.
- L'âge moyen des salariés apparaît corrélé à la taille des entreprises, passant de 34 ans pour les plus petites entités à 38 ans pour celles de plus grande taille.

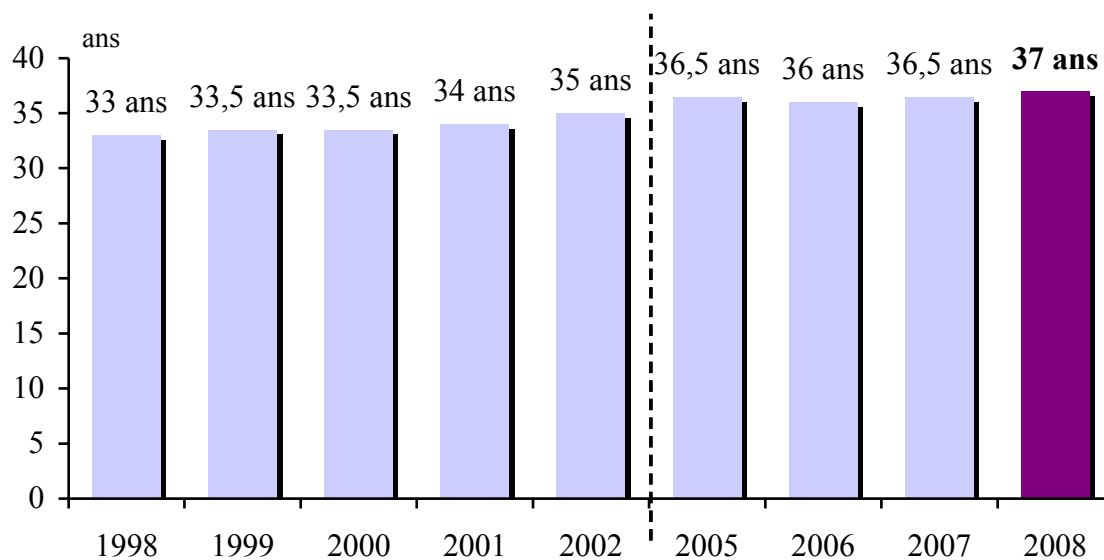
### **Répartition des effectifs salariés selon leur âge**



### Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises en 2008

	1 – 19 salariés	20 à 99 salariés	100 – 499 salariés	500 salariés et plus	Ensemble
Age moyen	34 ans	35,5 ans	35,5 ans	38 ans	<b>37 ans</b>

### Evolution\* de l'âge moyen

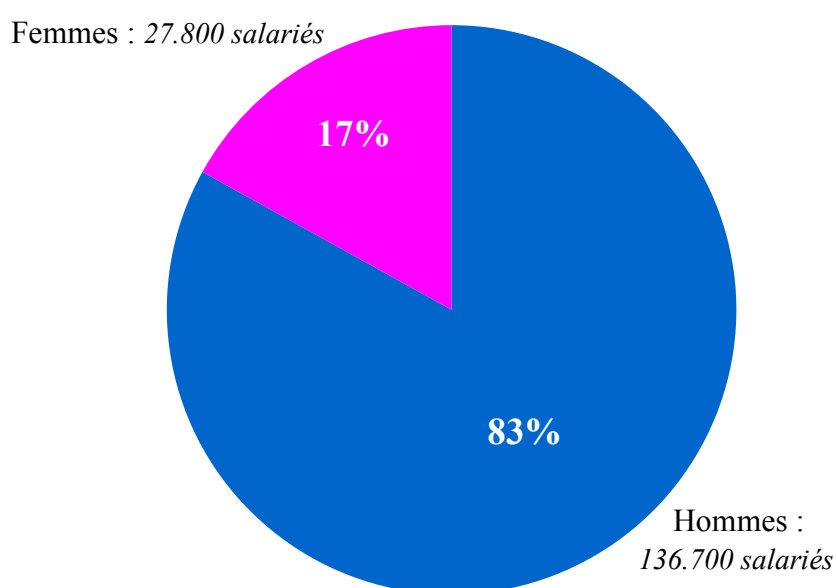


\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

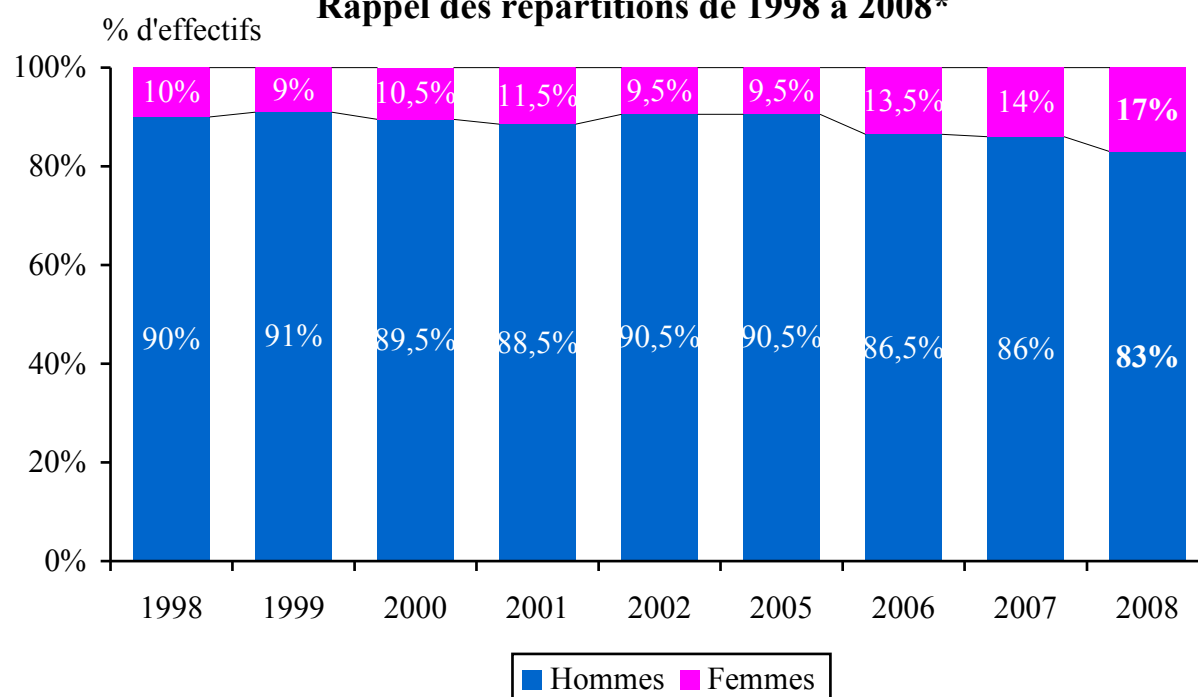
### c) Selon le sexe des salariés

- *Pour rappel : la prise en compte des salariés travaillant pour la sûreté aérienne et aéroportuaire en 2006 a eu pour conséquence de renforcer la part des effectifs féminins.*
- En fin d'année 2008, les hommes restent majoritaires au sein des salariés de la profession, représentant 83 % des effectifs totaux.
- Le taux de féminisation progresse sensiblement à un an d'intervalle et atteint 17 %, soit 3 points de plus qu'en 2007.

#### Répartition des effectifs salariés selon leur sexe



#### Rappel des répartitions de 1998 à 2008\*



\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006



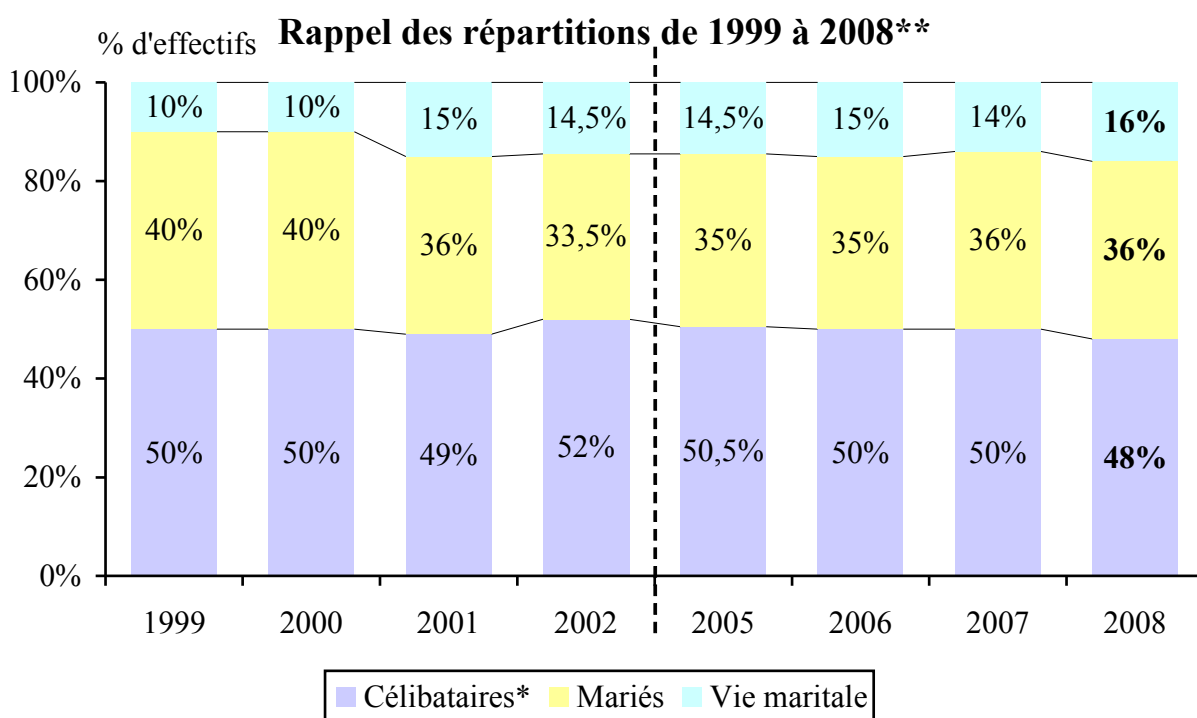
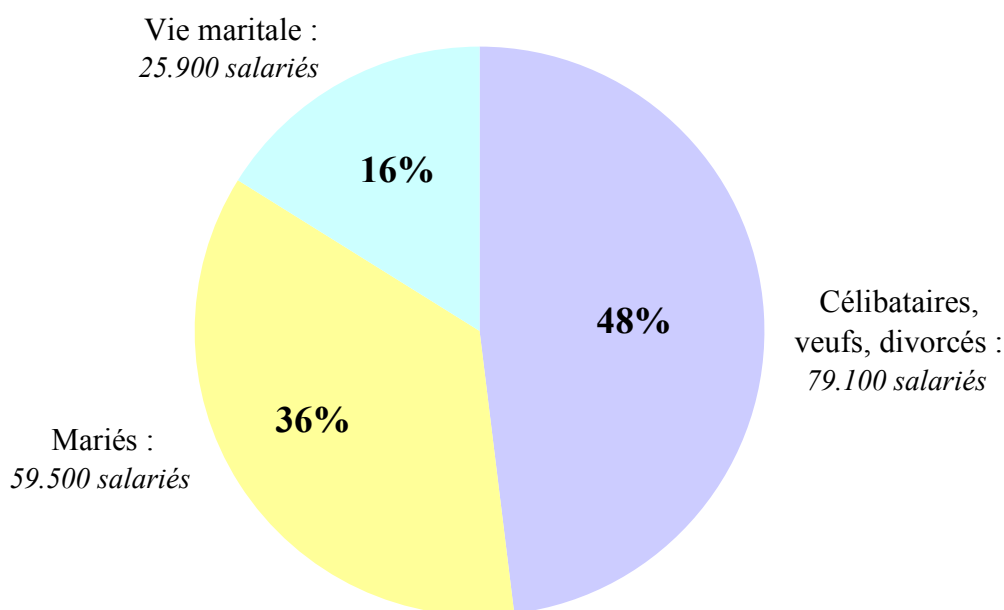
### Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
Plus de 500 salariés	80 %	20 %	<b>100 %</b>
100 à 499 salariés	88 %	12 %	<b>100 %</b>
20 à 99 salariés	85 %	15 %	<b>100 %</b>
1 à 19 salariés	87 %	13 %	<b>100 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>83 %</b>	<b>17 %</b>	<b>100 %</b>

#### d) Selon la situation familiale des salariés

- La part des salariés vivant seuls (célibataire, veuf ou divorcé) s'est légèrement réduite entre 2007 et 2008 mais reste importante : 48 % des salariés présents au 31 décembre 2008.
- Ce taux demeure plus élevé au sein des plus grandes structures (53 %) qu'au sein des entreprises de taille plus modeste (37 %).

#### Répartition des effectifs salariés selon leur situation familiale



\* Célibataires, veufs, divorcés

\*\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

### Détail par taille d'entreprises

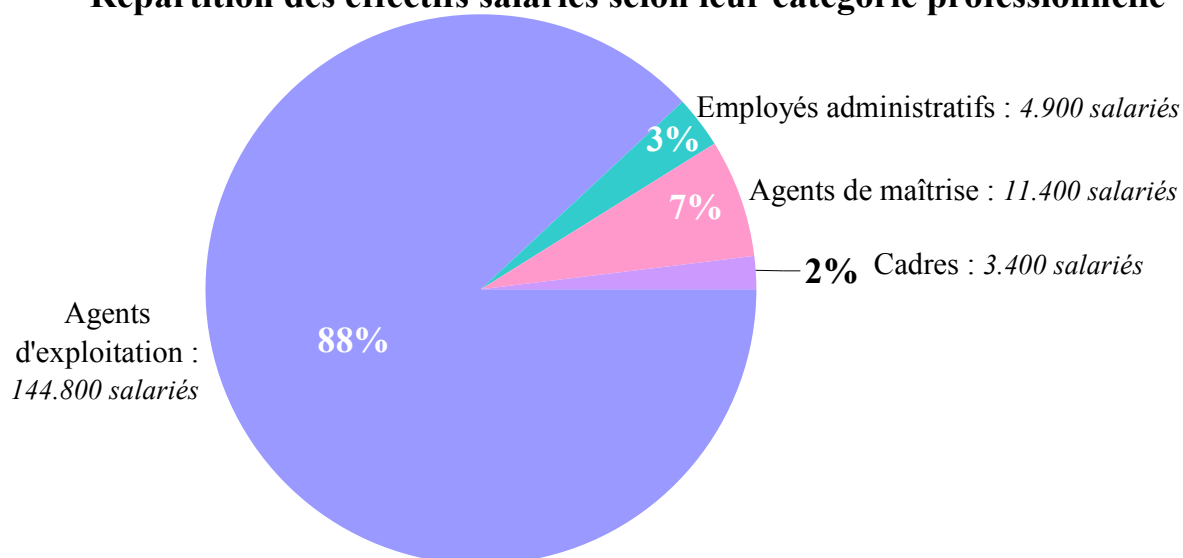
Strates d'effectifs salariés	Célibataire*	Marié	Maritale	Ensemble
Plus de 500 salariés	53 %	36 %	11 %	<b>100 %</b>
100 à 499 salariés	42 %	36 %	22 %	<b>100 %</b>
20 à 99 salariés	45 %	35 %	20 %	<b>100 %</b>
1 à 19 salariés	37 %	40 %	23 %	<b>100 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>48 %</b>	<b>36 %</b>	<b>16 %</b>	<b>100 %</b>

\* Célibataires, veufs, divorcés

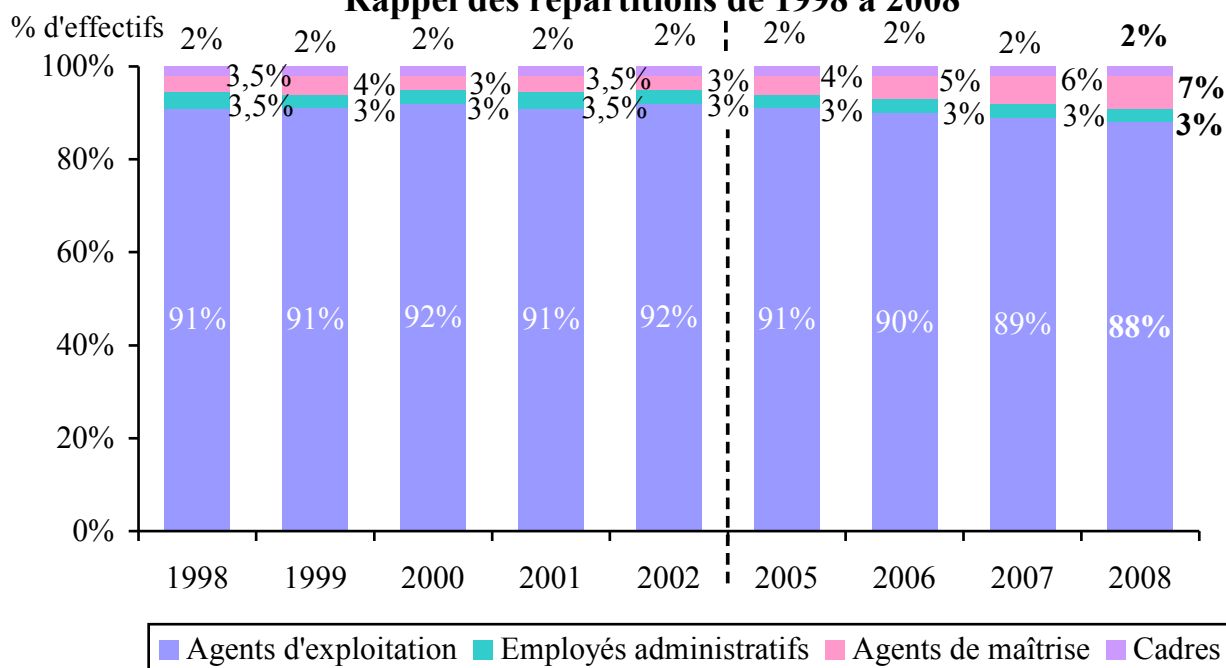
### e) Selon la catégorie professionnelle des salariés

- Toujours près de neuf salariés sur dix présents en fin d'année 2008 occupent un poste d'agent d'exploitation.
- Cette part continue de se réduire en 2008 : 1 point de moins qu'en 2007 et 3 points de moins qu'en 2005.
- La proportion d'agents de maîtrise se renforce légèrement pour atteindre 7 % en 2008 contre 4 % en 2005.
- Le poids des cadres et des employés administratifs demeure très limité, respectivement 2 % et 3 % au 31 décembre 2008.

#### Répartition des effectifs salariés selon leur catégorie professionnelle



#### Rappel des répartitions de 1998 à 2008\*



\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

### Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ensemble
Plus de 500 salariés	88 %	1 %	9 %	2 %	<b>100 %</b>
100 à 499 salariés	89 %	3 %	6 %	2 %	<b>100 %</b>
20 à 99 salariés	89 %	5 %	4 %	2 %	<b>100 %</b>
1 à 19 salariés	87 %	7 %	3 %	3 %	<b>100 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>88 %</b>	<b>3 %</b>	<b>7 %</b>	<b>2 %</b>	<b>100 %</b>

## f) Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

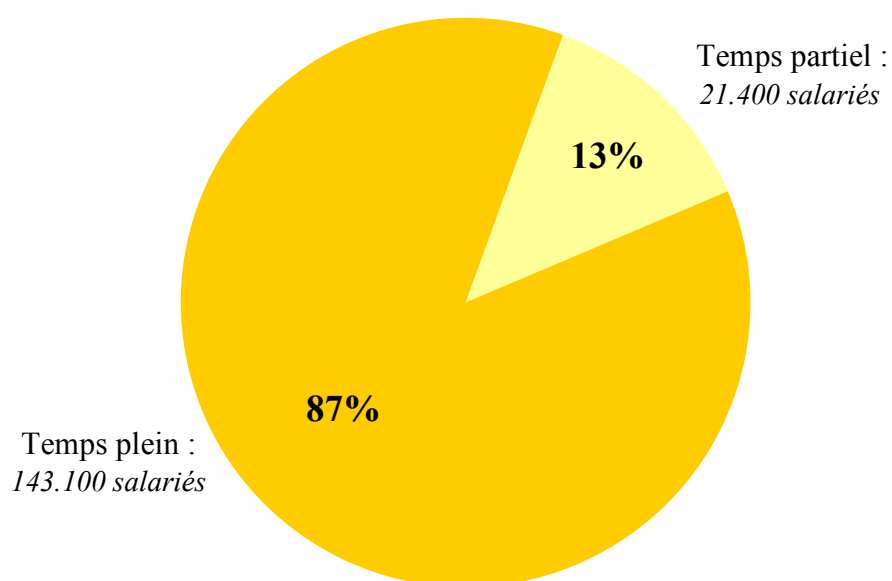
### Les agents d'exploitation selon les coefficients de la convention collective

	En pourcentage
<b>Filière surveillance</b>	<b>70 %</b>
<i>dont</i> : • Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	30 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	23,5 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	7,5 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	3,5 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	4,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	NS
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1 %
<b>Filière distribution</b>	<b>4 %</b>
<i>dont</i> : • Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	1,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	2,5 %
<b>Filière télésurveillance</b>	<b>6 %</b>
<i>dont</i> : • Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	4,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1,5 %
<b>Filière incendie</b>	<b>10 %</b>
<i>dont</i> : • Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	7,5 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	2,5 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %
<b>Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)</b>	<b>6 %</b>
<i>dont</i> : • Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	1 %
• Profileur (coef. 160)	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	4 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	< 0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	0,5 %
<b>Non identifiés</b>	<b>4 %</b>
<b>Ensemble des agents d'exploitation</b>	<b>100 %</b>

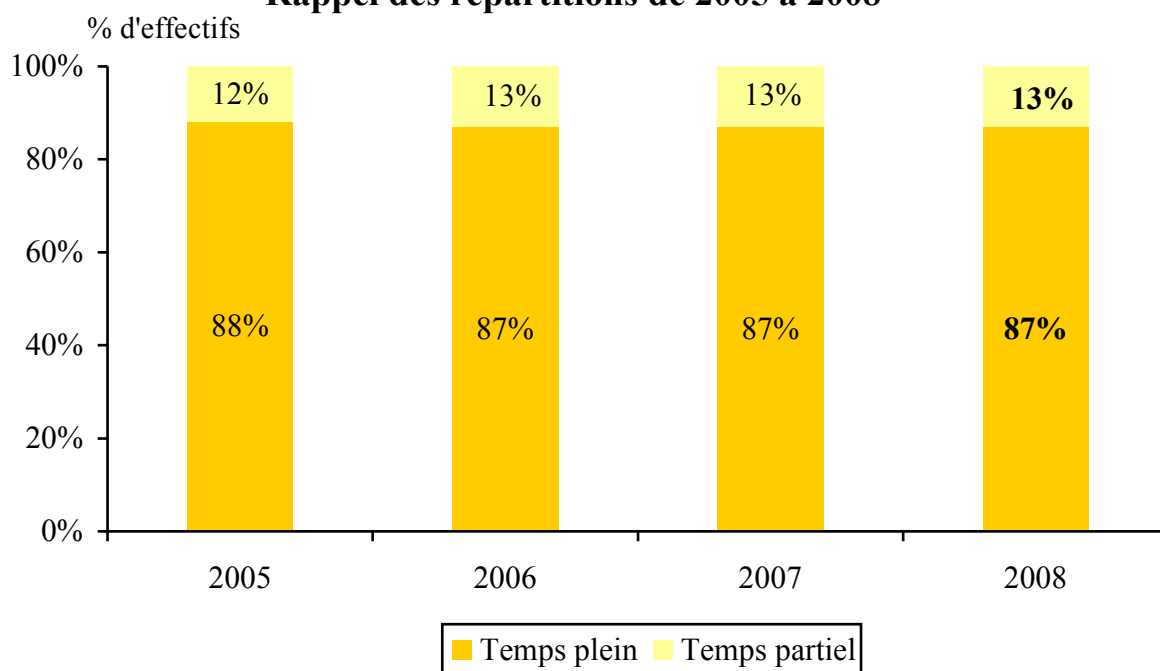
### ***g) Détail des effectifs selon la durée des contrats***

- Près de neuf salariés présents au 31 décembre 2008 sur dix (87 % précisément) travaillent à temps plein, soit un taux identique aux années précédentes.
- Désormais, la part des salariés à temps partiel s'avère similaire selon les strates de taille.

**Répartition des effectifs  
selon la durée des contrats**



**Rappel des répartitions de 2005 à 2008\***



\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

### Détail par taille d'entreprises

	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
Plus de 500 salariés	88 %	12 %	<b>100 %</b>
100 à 499 salariés	88 %	12 %	<b>100 %</b>
20 à 99 salariés	84 %	16 %	<b>100 %</b>
1 à 19 salariés	88 %	12 %	<b>100 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>87 %</b>	<b>13 %</b>	<b>100 %</b>

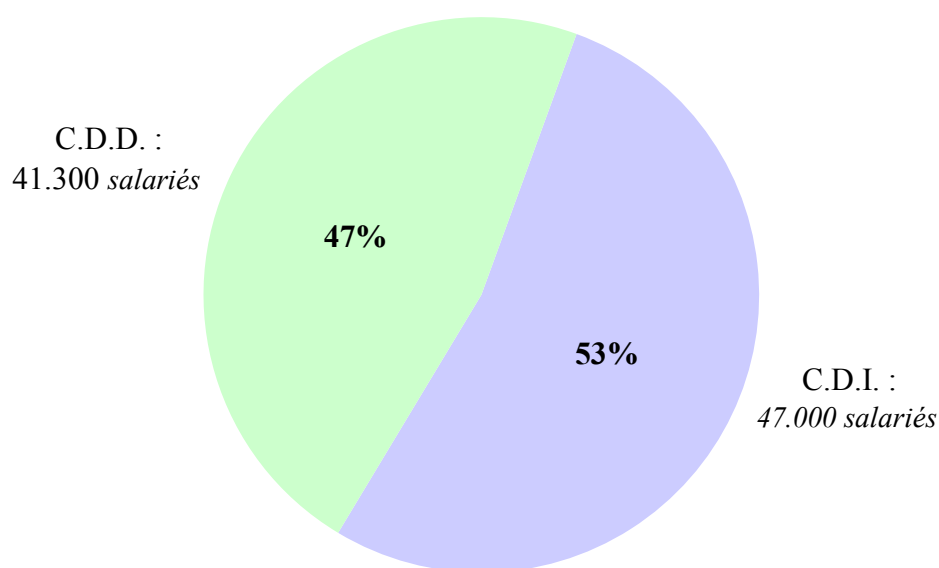


## 4. Nature des embauches et motifs de départs en 2008

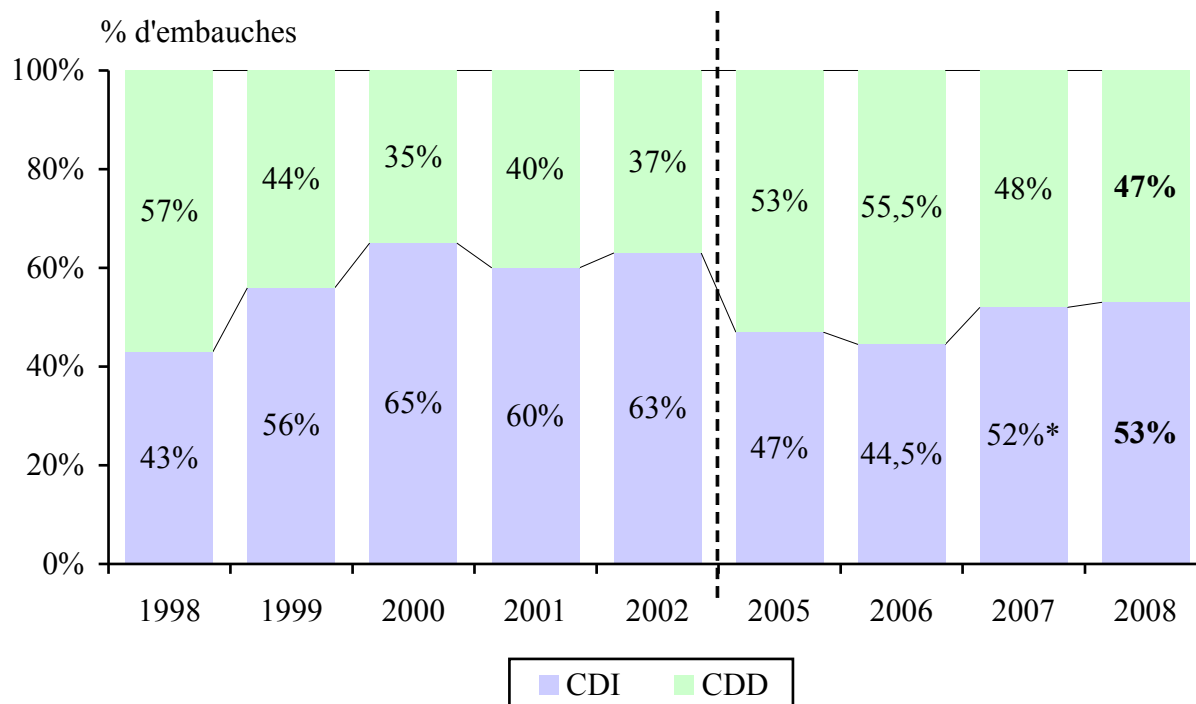
### a) Nature des embauches

- Plus de la moitié des contrats signés en 2008 correspondent à un CDI, soit 47.000 contrats.
- Le recours aux emplois flexibles concerne surtout les plus petites entités : 80 % des embauches au sein des entreprises de moins de 20 salariés sont des CDD.

#### Répartition des embauches selon le type de contrat



#### Rappel des répartitions de 1998 à 2008\*



\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

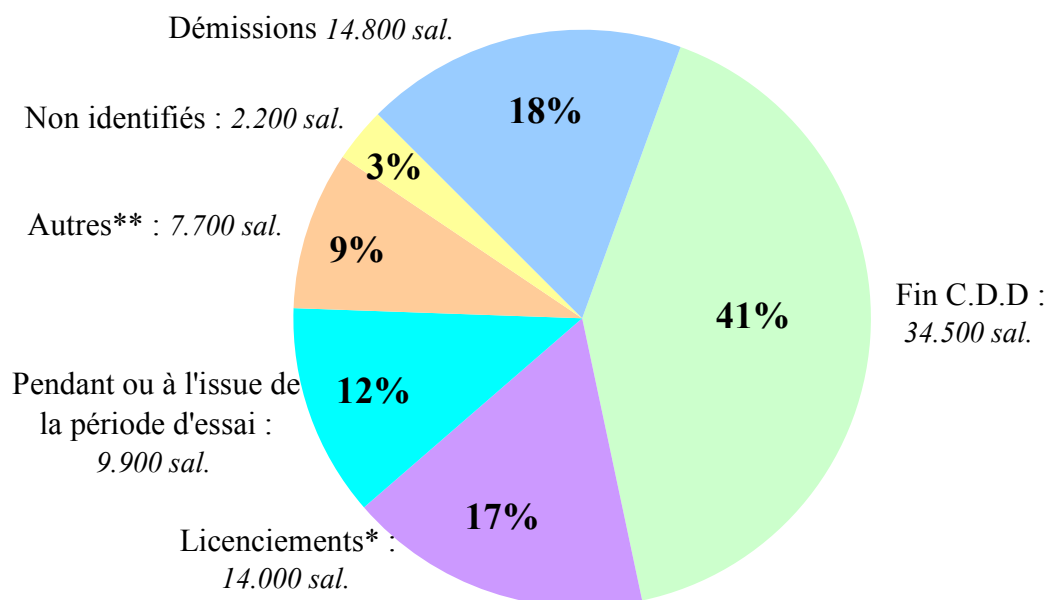
### Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	C.D.I.	C.D.D.	Ensemble
Plus de 500 salariés	53 %	47 %	<b>100 %</b>
100 à 499 salariés	85 %	15 %	<b>100 %</b>
20 à 99 salariés	45 %	55 %	<b>100 %</b>
1 à 19 salariés	20 %	80 %	<b>100 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>53 %</b>	<b>47 %</b>	<b>100 %</b>

## ***b) Motifs de départs***

- En lien avec les embauches, les fins de CDD représentent plus de quatre départs sur dix (41 % précisément).
- Dans une moindre mesure, les salariés quittent leur entreprise suite à une démission (18 %), suite à un licenciement (17 %) ou à l'issue de leur période d'essai (12 %).

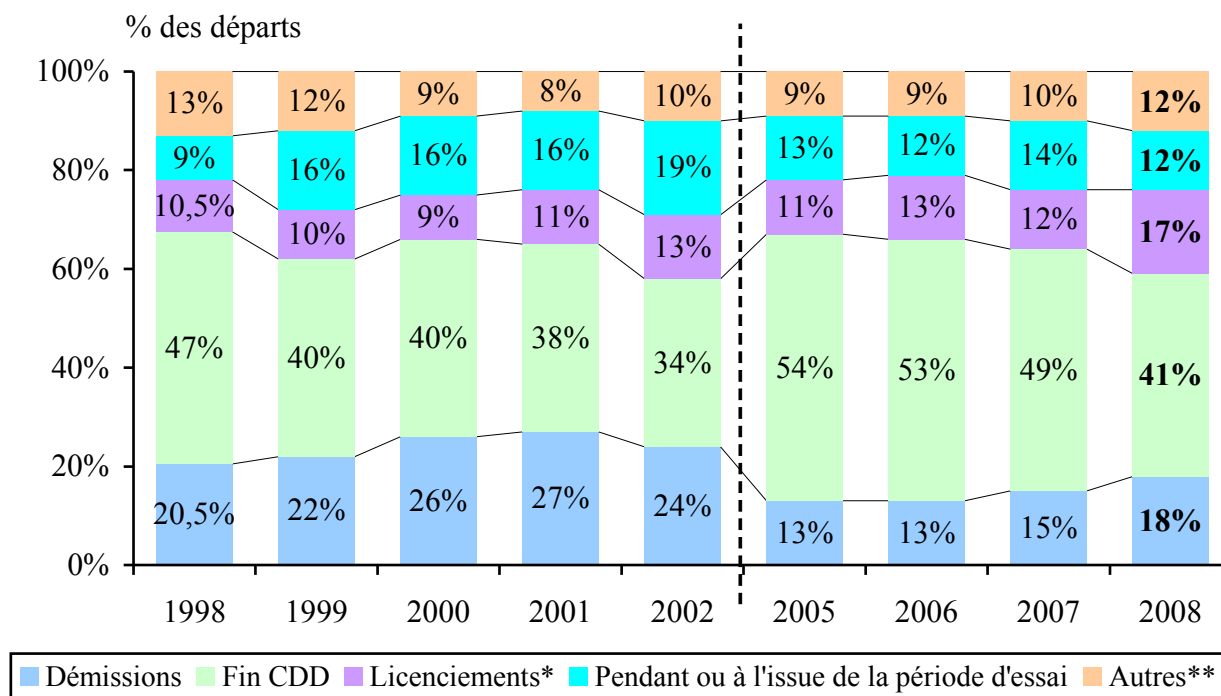
### **Répartition des départs selon le motif**



\* Pour motifs personnels

\*\* Départs en retraite ou préretraite, transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel, licenciements économiques, ...

### Rappel des répartitions de 1998 à 2008\*\*\*



\* Pour motifs personnels

\*\* Départs en retraite ou préretraite, transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel, licenciements économiques, ...

\*\*\* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

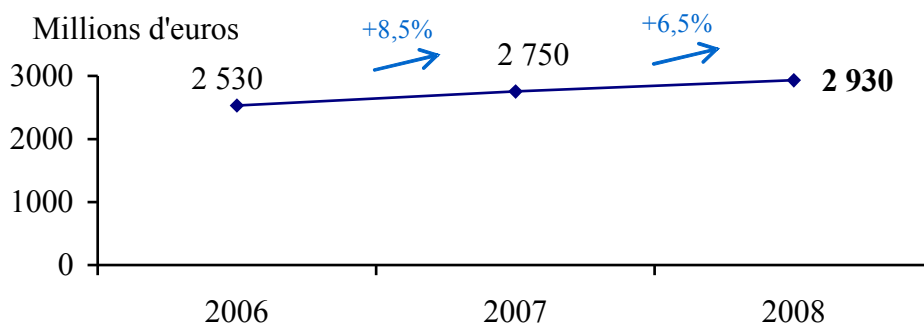
## II - LES REMUNERATIONS

### 1. Masse salariale et charges patronales

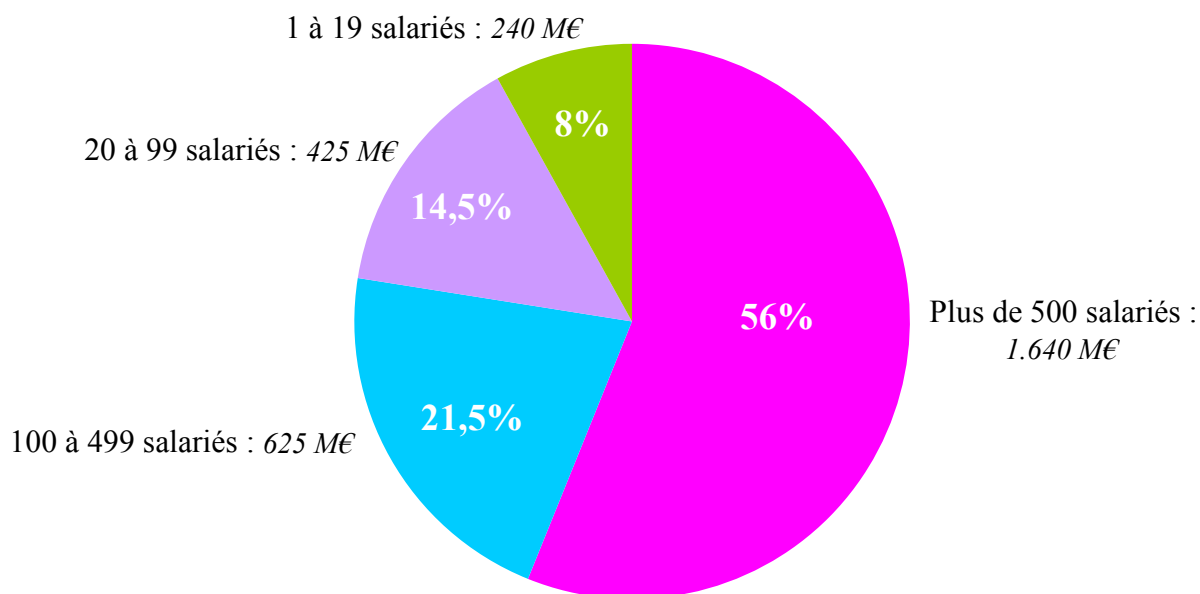
#### a) Masse salariale 2008

- En 2008, la masse salariale brute (hors charges patronales) s'élève à 2,93 milliards d'euros, soit une hausse de 6,5 % à un an d'intervalle.
- Plus de la moitié de la masse salariale (56 % précisément) provient de la trentaine d'entreprises de plus de 500 salariés.

#### Evolution de la masse salariale brute (hors charges patronales)



#### Répartition 2008 de la masse salariale brute (hors charges patronales)

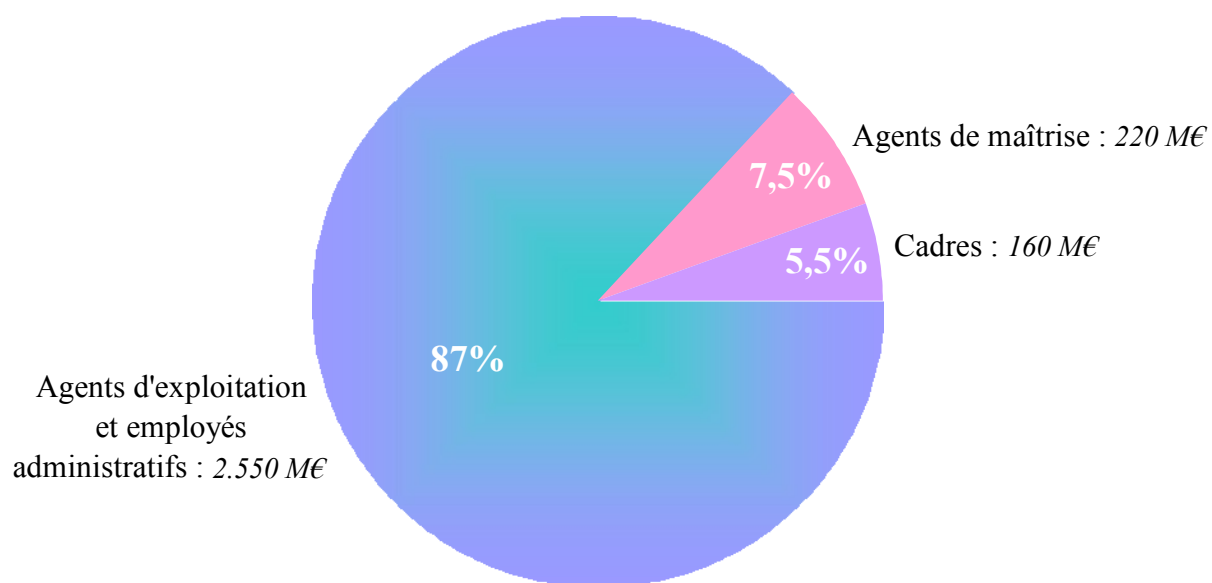


Compte tenu du changement de périmètre, la comparaison de la masse salariale avec les années précédant 2006 n'est pas possible (les données concernant la masse salariale n'étaient pas connues pour la sûreté aérienne et aéroportuaire)

### ***b) Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles***

- Comme en 2007, 87 % de la masse salariale totale résulte des agents d'exploitation et des employés administratifs.
- Les cadres génèrent 5,5 % de la masse salariale, alors qu'ils ne représentent que 2 % des salariés présents en fin d'année 2008.

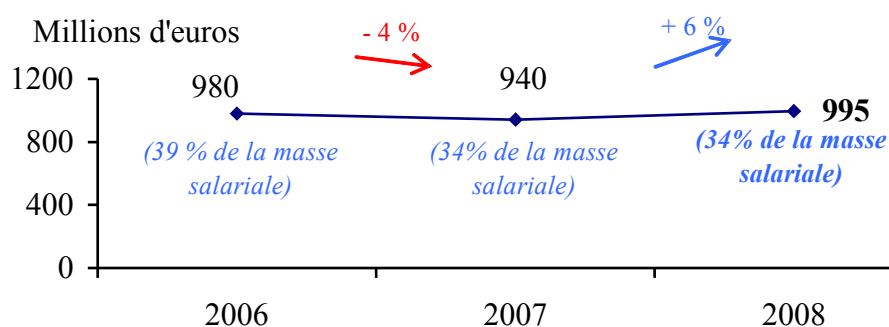
**Répartition de la masse salariale  
selon les principales catégories professionnelles**



### *c) Charges patronales*

- Les charges patronales représentent toujours 34 % de la masse salariale en 2008, soit un montant proche de 1.000 millions d'euros.

#### **Evolution du montant des charges patronales**

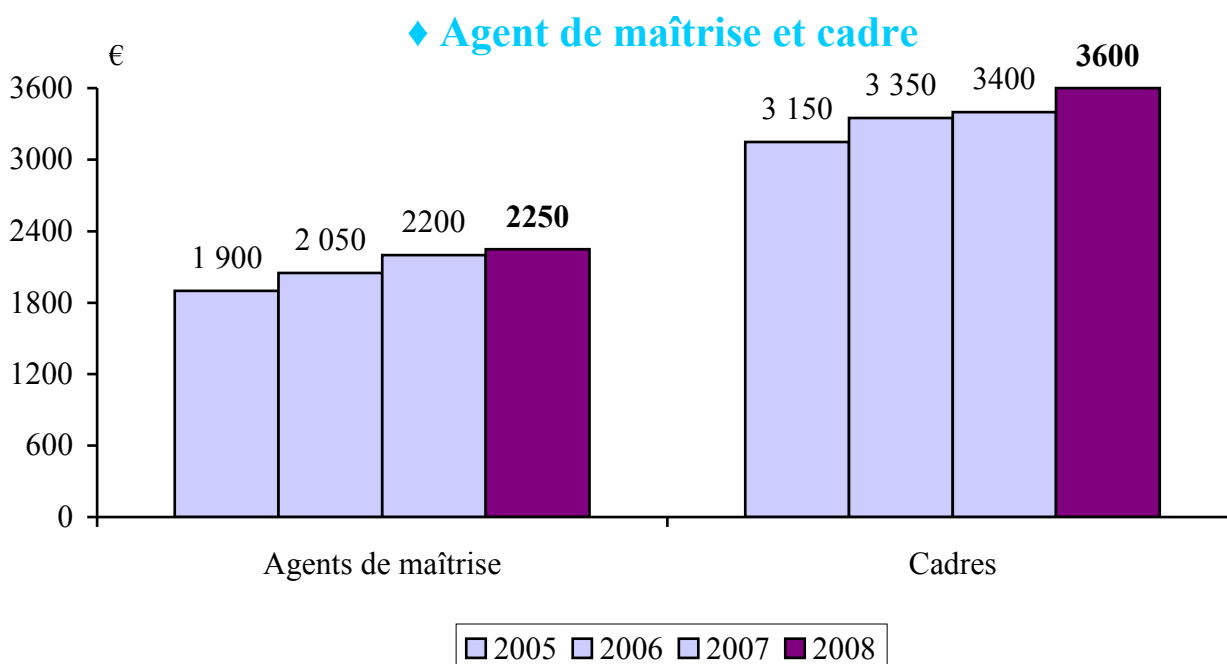
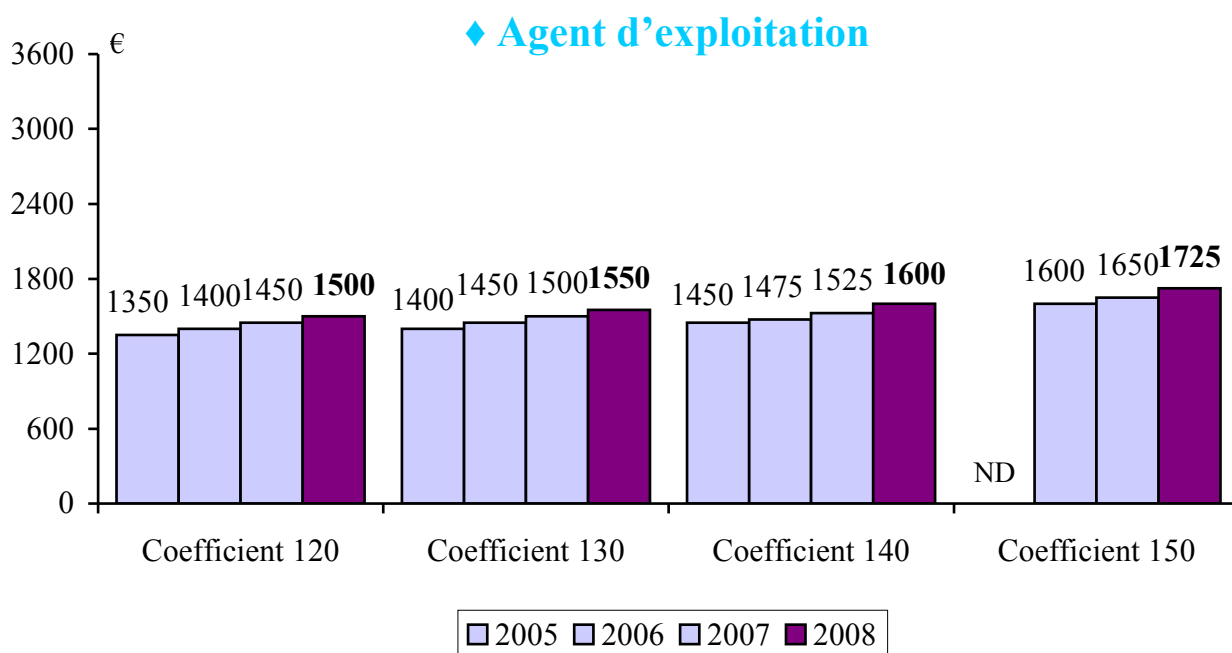


Compte tenu du changement de périmètre, la comparaison des charges patronales avec les années précédant 2006 n'est pas possible (les données concernant la masse salariale n'étaient pas connues pour la sûreté aérienne et aéroportuaire).

## 2. Rémunérations

- Entre 2007 et 2008, tous les salaires mensuels bruts moyens analysés ont progressé.
- Les cadres enregistrent la plus forte augmentation sur cette période.

### Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein



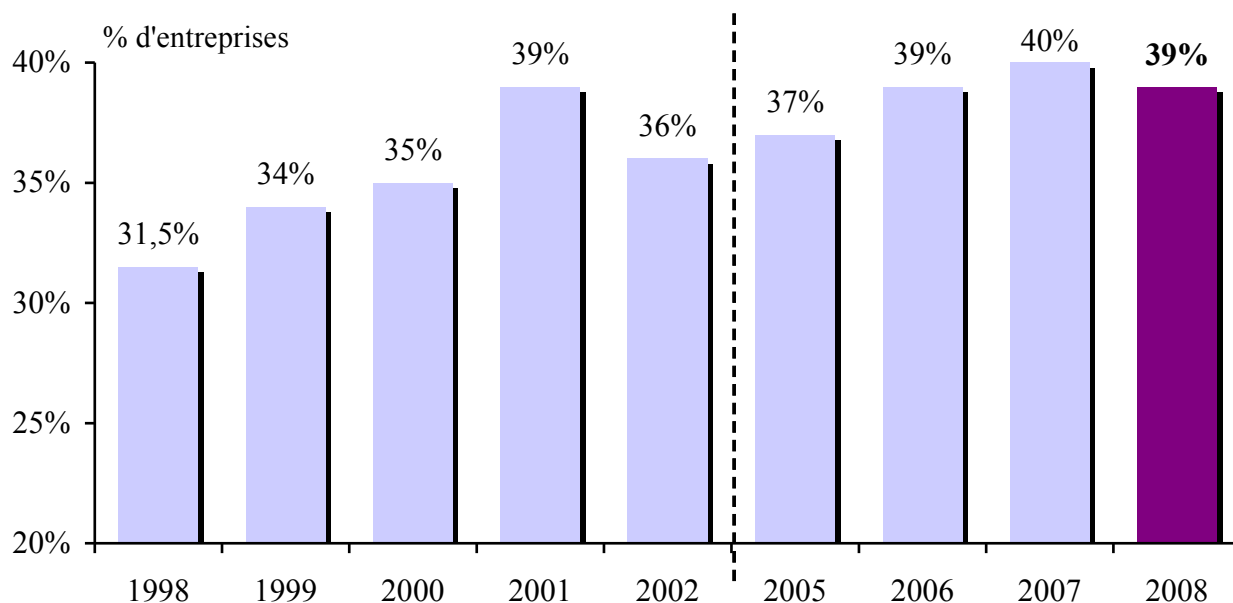


### 3. Primes et indemnités

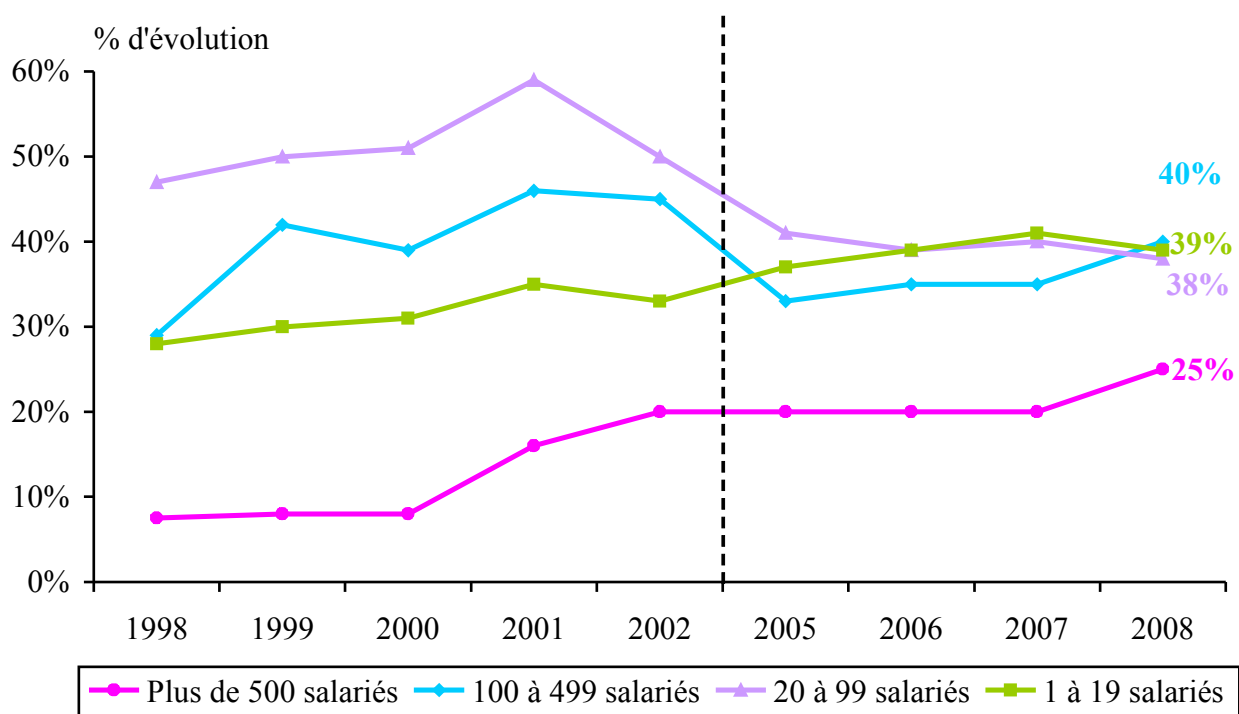
#### a) Attributions d'indemnités de transport

- La part des entreprises attribuant systématiquement des indemnités de transport (hors Ile de France) à leurs employés en 2008 s'avère proche de celle observée en 2007 : désormais 39 %.
- Comme cela a été souligné les années précédentes, les plus grandes structures restent moins concernées (25 %) par ce type d'indemnités que leurs consoeurs de plus petite taille (proche de 40 %).

**Pourcentage d'entreprises attribuant systématiquement des indemnités de transport (hors carte orange)**



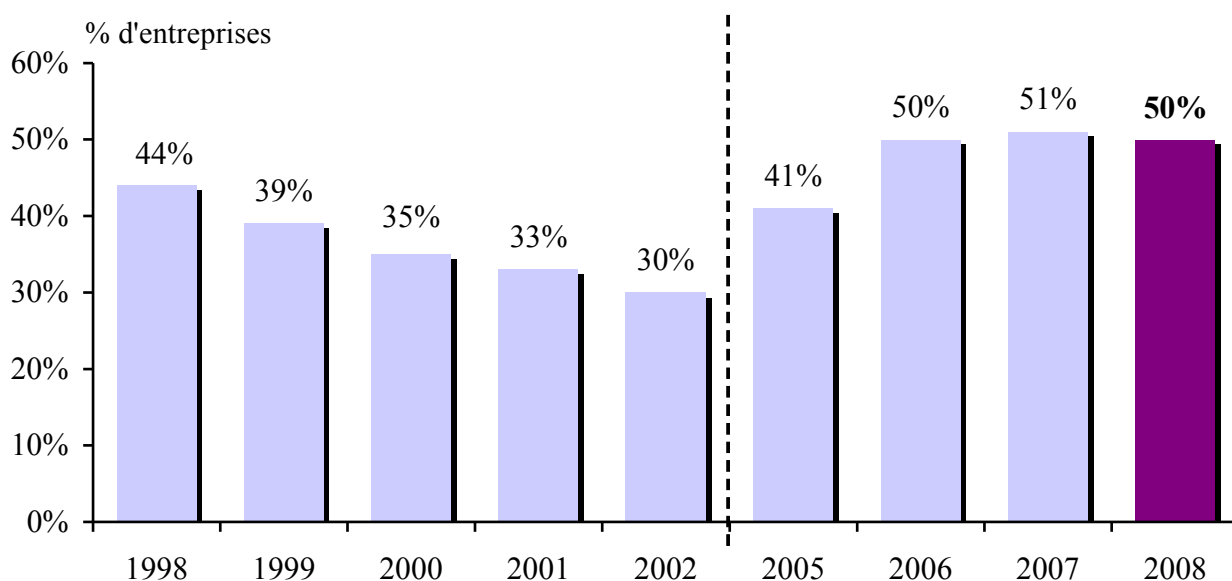
### Détail des résultats par taille d'entreprises de 1998 à 2008



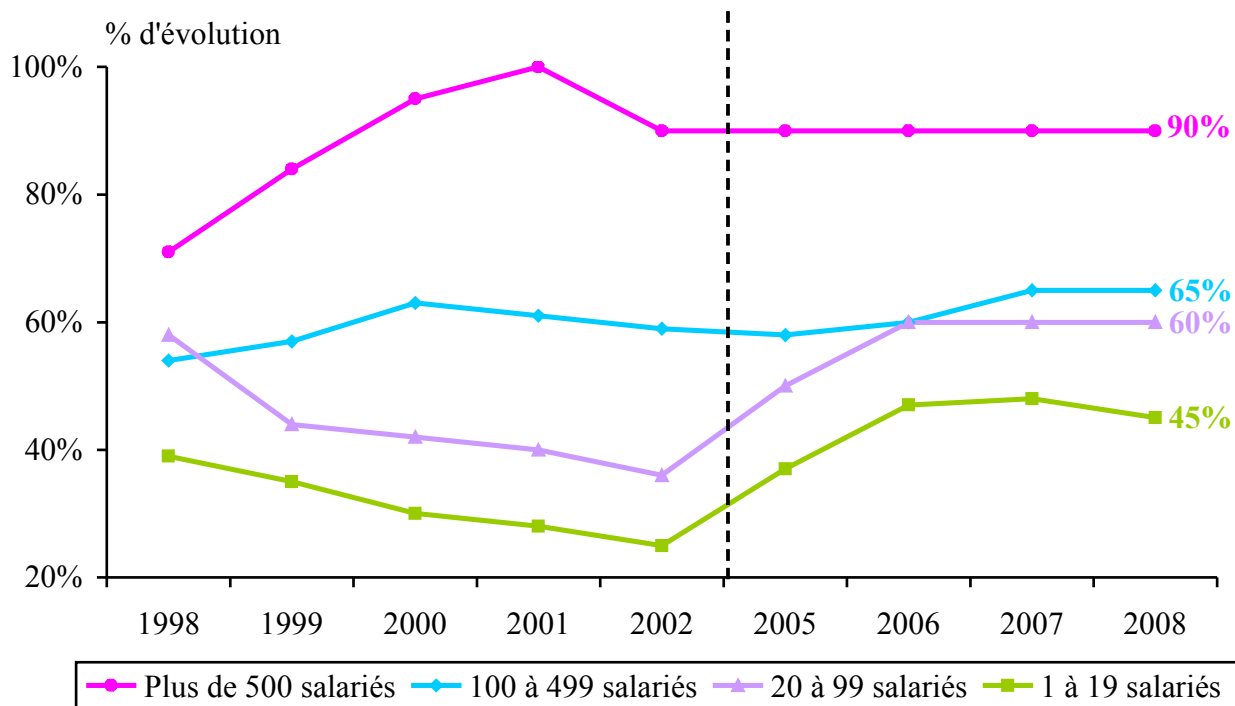
## ***b) Rémunération des astreintes***

- Une fois de plus, la moitié des entreprises rémunère les astreintes en 2008.
- Ce taux apparaît toujours très différent selon la taille des sociétés, variant de 45 % pour les structures de moins de 20 salariés à 90 % pour celles employant plus de 500 salariés.
- En 2008, les entreprises concernées recourent notamment à l'indemnité forfaitaire annuelle et à l'indemnité forfaitaire par période d'astreinte.

**Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes**



### Détail par taille d'entreprises



### Modes de rémunération des astreintes (% d'entreprises)

Indemnité forfaitaire annuelle	Indemnité forfaitaire par période d'astreintes	Rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en % des heures de travail effectif	Ensemble
39 %	38 %	32 %	<b>109 %</b>

### *c) Indemnisation pour l'entretien des tenues*

- Globalement plus de la moitié des entreprises versent une indemnisation à leurs salariés pour l'entretien des tenues.
- Ce taux apparaît plus élevé pour les structures de moins de 100 salariés (proche de 60 %) que pour leurs consœurs de plus grande taille (proche de 40 %).

#### **Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation pour l'entretien des tenues :**

**58 %**

#### **Détail par taille d'entreprises**

	<b>% d'entreprises</b>
Plus de 500 salariés	38 %
100 à 499 salariés	43 %
20 à 99 salariés	57 %
1 à 19 salariés	60 %
<b>Ensemble</b>	<b>58 %</b>

### III - LES CONDITIONS DE TRAVAIL

#### *1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail*

- En 2008, près de trois entreprises sur six ont un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail et ce, essentiellement sous forme d'un accord d'annualisation.
- La part des entreprises ayant un tel accord s'avère corrélée à la taille des entreprises puisqu'elle s'inscrit en deçà d'un quart pour les plus petites entités et atteint le maximum pour celles de plus de 500 salariés.

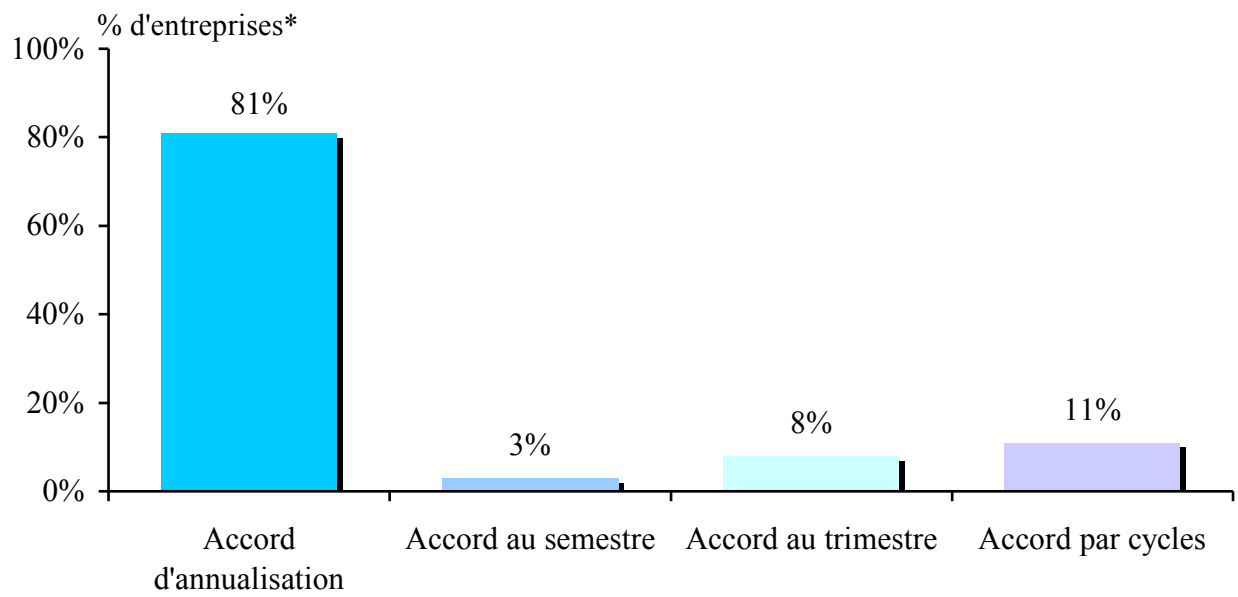
#### **Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail :**

**29 %**

#### **Détail par taille d'entreprises**

	<b>% d'entreprises</b>
Plus de 500 salariés	100 %
100 à 499 salariés	81 %
20 à 99 salariés	38 %
1 à 19 salariés	23 %
<b>Ensemble</b>	<b>29 %</b>

## Accords mis en place

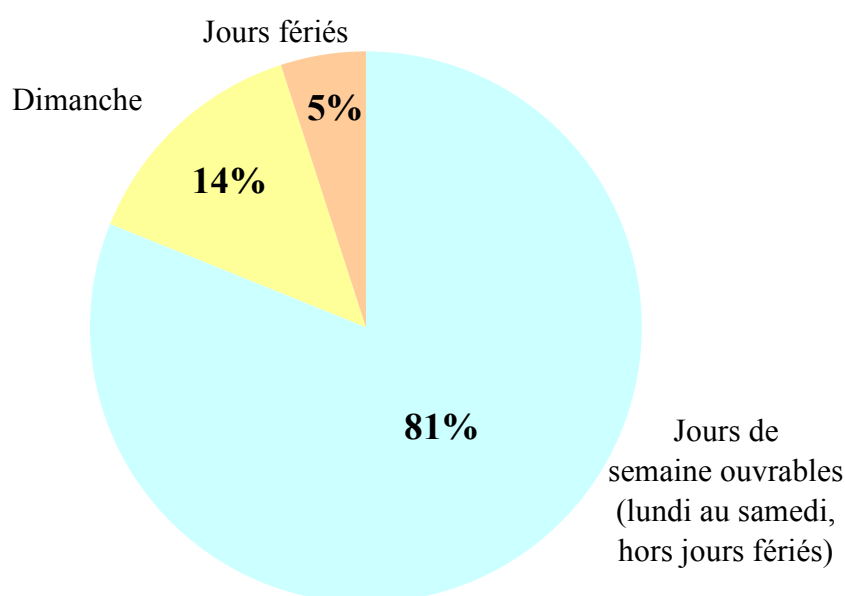


*\* Parmi celles ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail*

## 2. Répartition des heures travaillées selon les périodes de la semaine et le type de semaine

- A l'instar des deux années précédentes, la part des heures travaillées en semaine (lundi au samedi hors jours fériés) continue de se renforcer en 2008 et atteint 81 % des heures totales.
- La grande majorité des heures travaillées 2008 (91 %) correspond à la semaine de 48 heures.

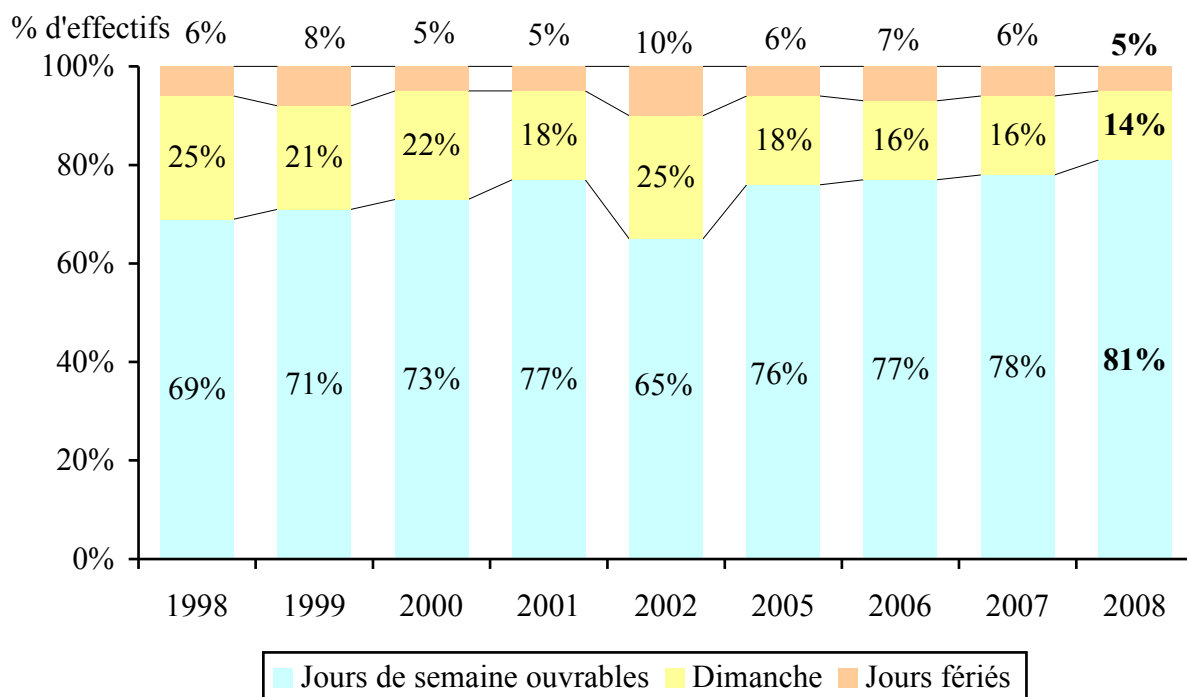
**Répartition des heures travaillées  
selon les périodes de la semaine\***



\* Données estimées d'après le planning du mois de juin



### Rappel des répartitions de 1998 à 2008\*

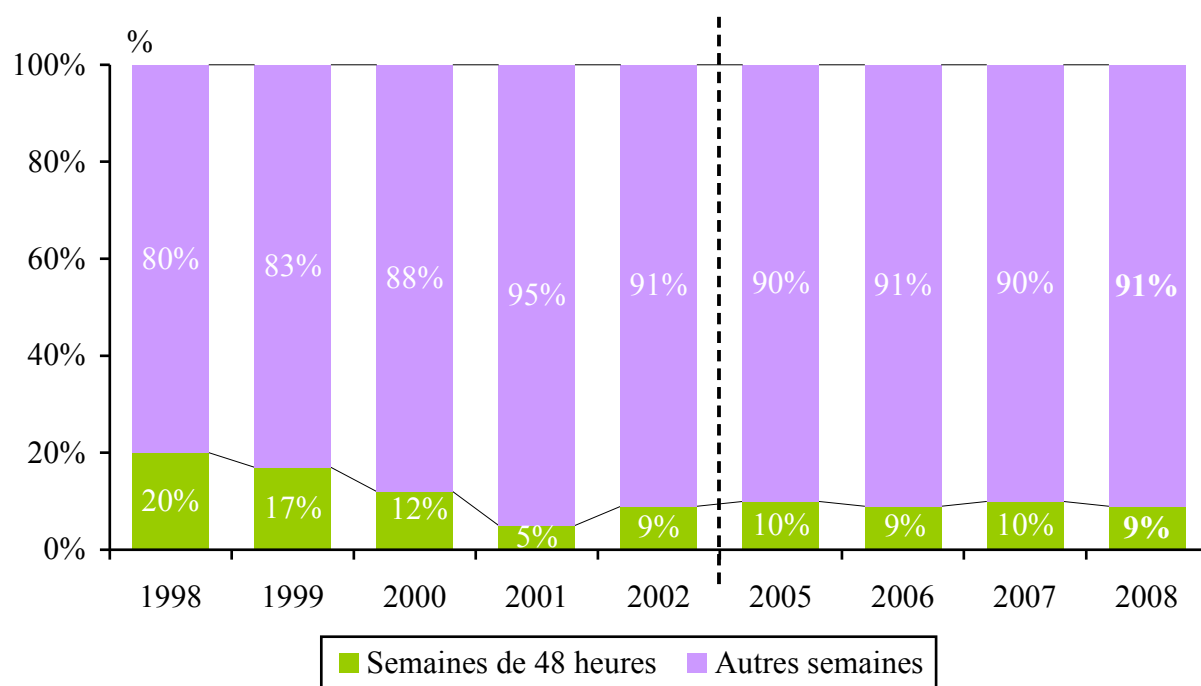


### Détail par taille d'entreprises\*

Strates d'effectifs salariés	Jours de semaine ouvrables	Dimanche	Jours fériés	Ensemble
Plus de 500 salariés	84 %	13 %	3 %	<b>100 %</b>
100 à 499 salariés	76 %	14 %	10 %	<b>100 %</b>
20 à 99 salariés	81 %	14 %	5 %	<b>100 %</b>
1 à 19 salariés	77 %	18 %	5 %	<b>100 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>81 %</b>	<b>14 %</b>	<b>5 %</b>	<b>100 %</b>

\* Données estimées d'après le planning du mois de juin

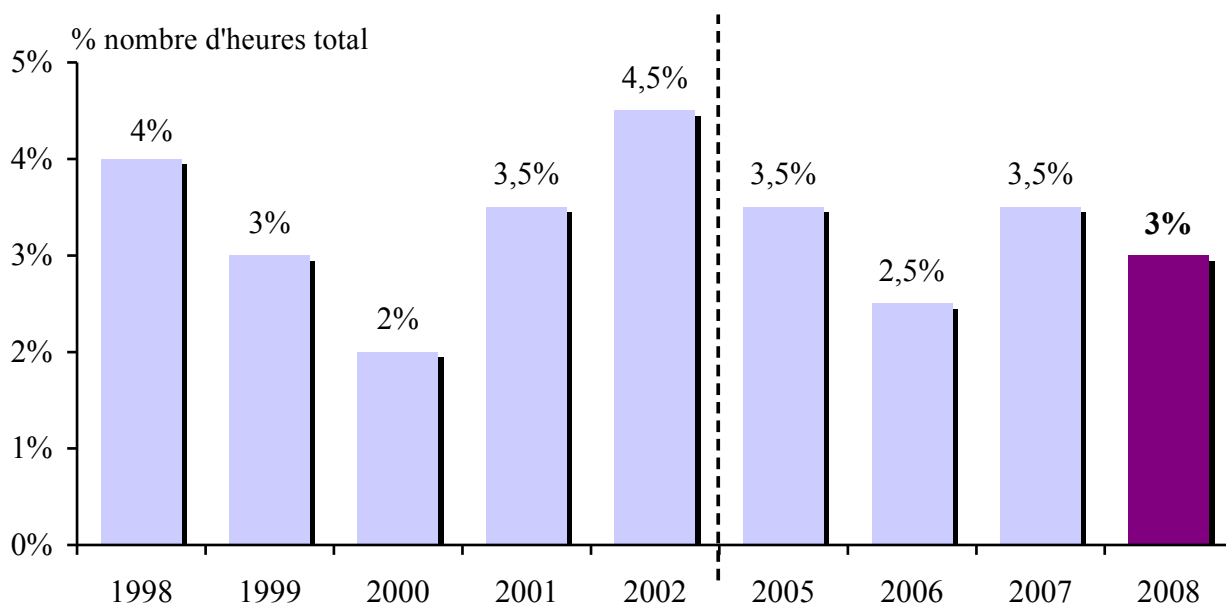
## Répartition des heures travaillées selon le type de semaine



### 3. Heures supplémentaires et heures de nuit

- La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures diminue légèrement en 2008 où elle s'établit à 3 %.
- Cette réduction de la part des heures supplémentaires concerne toutes les strates de taille à l'exception de la strate des "100 à 499 salariés" qui enregistre, au contraire, une progression de cet indicateur.
- En un an, la part des heures de nuit (21 H 00 - 6 H 00) dans le nombre d'heures total a baissé de 3 points et s'établit à 31 % en 2008.
- Cet indicateur reste nettement plus élevé au sein des petites entités : 47 % pour celles employant moins de 20 salariés contre près de 30 % pour celles de moyenne et grande tailles.

**Part des heures supplémentaires  
dans le nombre d'heures total\***



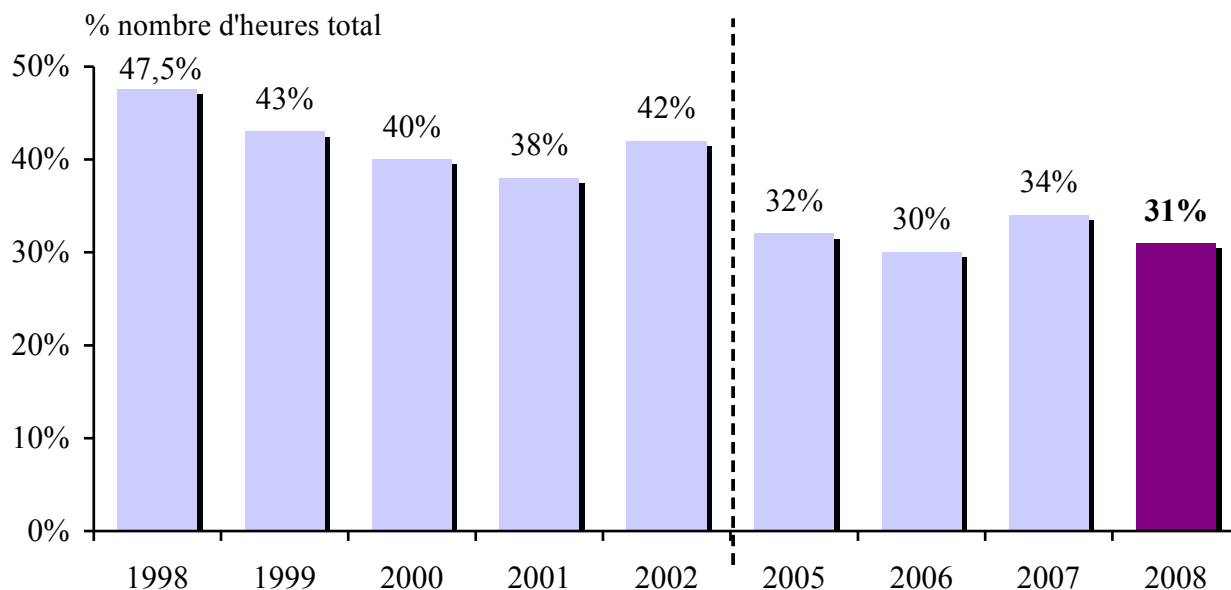
\* Données estimées d'après le planning du mois de juin

### Détail par taille d'entreprises\*



\* Données estimées d'après le planning du mois de juin

## Part des heures de nuit (21h00 - 06h00) dans le nombre d'heures total\*



## Détail par taille d'entreprises\*



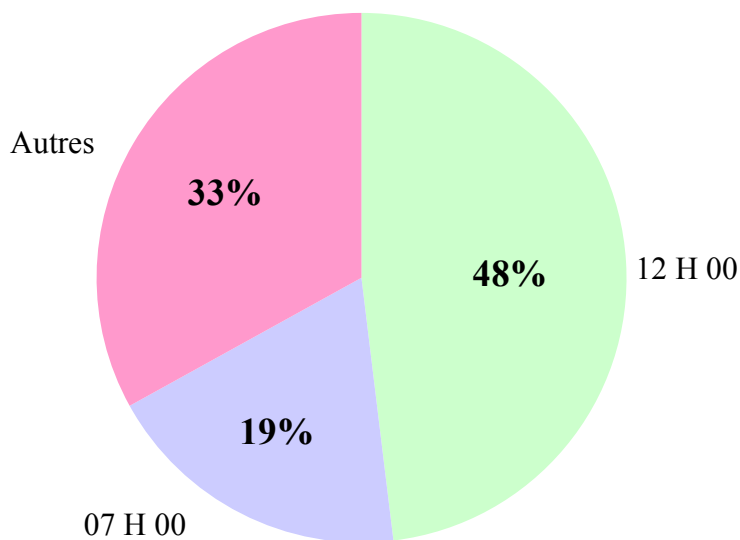
\* Données estimées d'après le planning du mois de juin

## 4. Durée des vacances

### a) Vacances

- Dorénavant, un peu moins de la moitié des salariés (48 % précisément) travaillent durant des vacances de 12 heures, soit une part plus modérée qu'en 2007 (54 %).
- Une fois encore, les plus petites structures se distinguent des autres entités. De fait, moins d'un tiers des salariés de cette strate réalisent des vacances de 12 heures contre plus de la moitié pour celles de plus de 100 salariés.

**Répartition des effectifs salariés  
selon la durée des vacances\***



**Détail selon la taille des entreprises\***

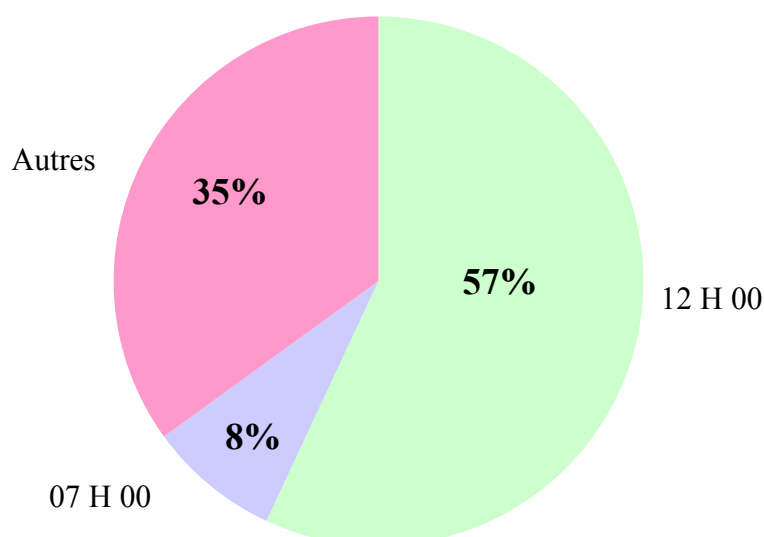
	12 H 00	7 H 00	Autres	Ensemble
Plus de 500 salariés	51 %	11 %	38 %	100 %
100 à 499 salariés	51 %	24 %	25 %	100 %
20 à 99 salariés	41 %	35 %	24 %	100 %
1 à 19 salariés	31 %	35 %	34 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>48 %</b>	<b>19 %</b>	<b>33 %</b>	<b>100 %</b>

\* Données estimées d'après le planning du mois de juin

## *b) Vacances de nuit*

- En ce qui concerne les vacances de nuit, la part des effectifs travaillant durant des périodes de 12 heures tend également à se réduire en un an, pour atteindre 57 % en 2008, soit 9 points de moins qu'en 2007.
- Ce taux varie sensiblement selon les strates de taille, avoisinant 50 % pour les structures de très grande et de moyenne tailles, contre seulement 25 % pour celles de moins de 20 salariés et 78 % pour celles employant 100 à 499 salariés.

**Répartition des effectifs salariés  
selon la durée des vacances de nuit\***



**Détail selon la taille des entreprises\***

	12 H 00	7 H 00	Autres	Ensemble
Plus de 500 salariés	54 %	4 %	42 %	<b>100 %</b>
100 à 499 salariés	78 %	10 %	12 %	<b>100 %</b>
20 à 99 salariés	53 %	8 %	39 %	<b>100 %</b>
1 à 19 salariés	25 %	27 %	48 %	<b>100 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>57 %</b>	<b>8 %</b>	<b>35 %</b>	<b>100 %</b>

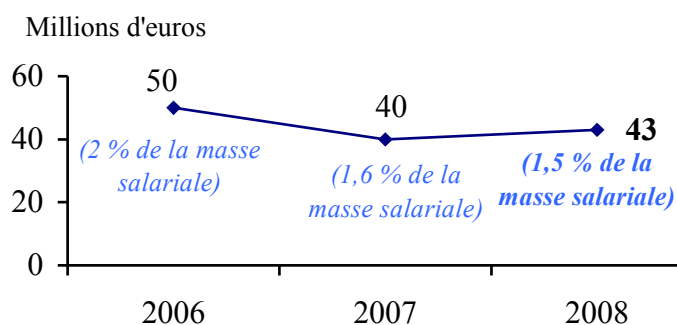
\* Données estimées d'après le planning du mois de juin

## IV - LA FORMATION PROFESSIONNELLE

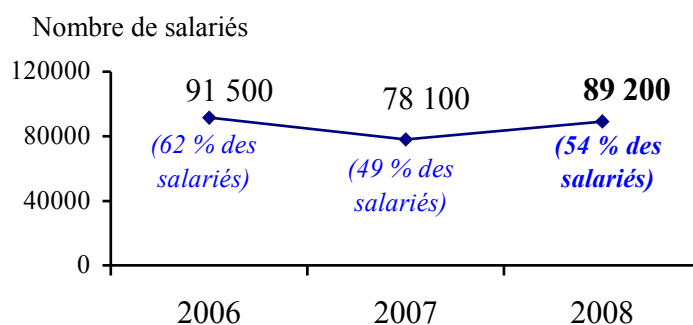
### 1. L'étendue de la formation

- Les dépenses au titre du plan de formation varient modérément à un an d'intervalle et s'établissent à 43 millions d'euros en 2008, ce qui correspond à 1,5 % de la masse salariale.
- En revanche, le nombre de salariés formés s'est renforcé puisqu'il représente désormais 54 % des effectifs de la profession contre 49 % en 2007.
- En parallèle, la durée moyenne des formations progresse également, passant de 19 heures en 2007 à 21 heures un an après.

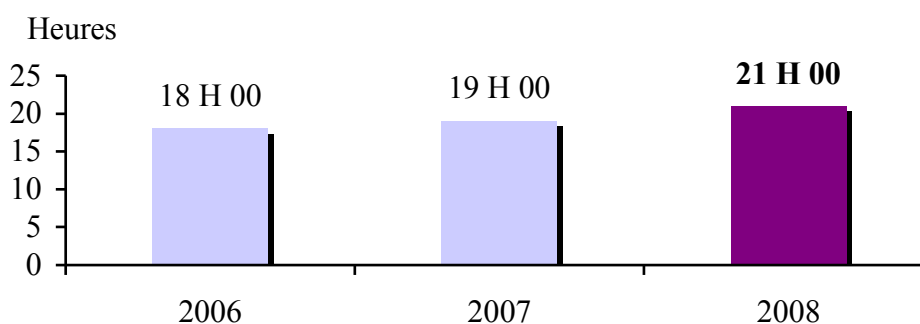
**Evolution des dépenses au titre  
du plan de formation  
(hors alternance et C.I.F.)**



**Evolution des effectifs salariés  
concernés**



**Evolution de la durée moyenne des formations  
(en nombre d'heures par salarié)**



Compte tenu du changement de périmètre, la comparaison de l'étendue de la formation professionnelle avec les années précédant 2006 n'est pas possible (les données concernant la formation n'étaient pas connues pour la sûreté aérienne et aéroportuaire).



**Effectifs salariés concernés par le Congé Individuel de Formation**  
**(% des effectifs de la profession) : 0,8 % (0,7 % en 2007)**

**Effectifs salariés concernés par le Droit Individuel de Formation : 1,1 % (0,8 % en 2007)**

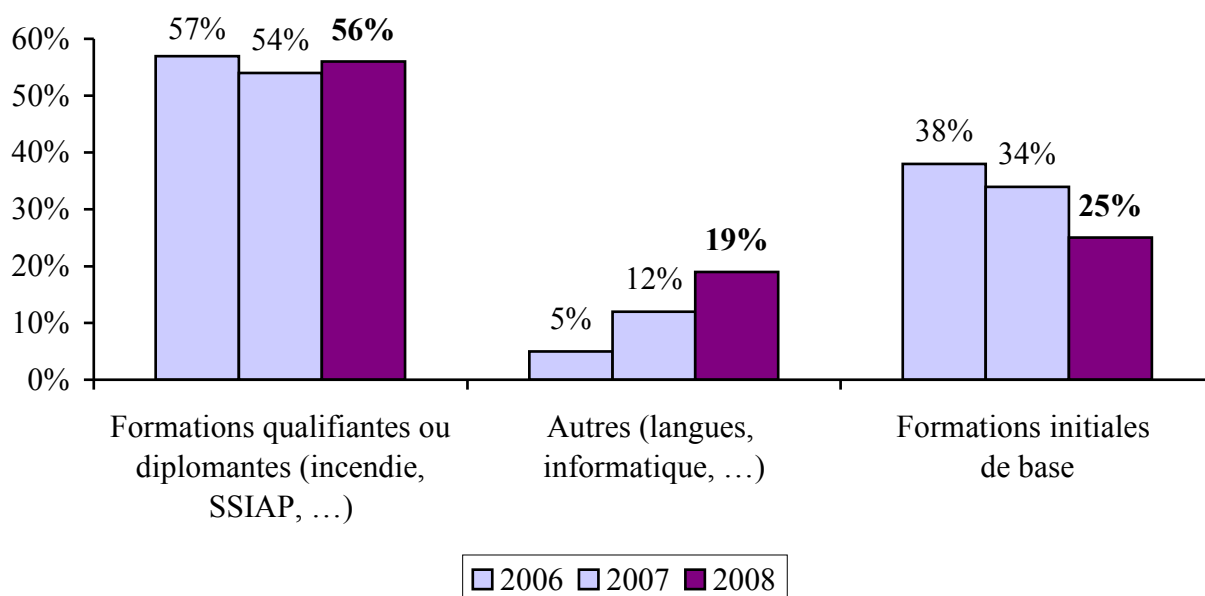
**Effectifs salariés concernés par le contrat de professionnalisation : 1,1 % (1 % en 2007)**

**Effectifs salariés concernés par les périodes de professionnalisation : 8,5 % (11,5 % en 2007)**  
**soit 14.300 salariés (18.200 en 2007)**

## 2. Les formations dispensées

- En 2008, plus de la moitié des dépenses résultent de formations qualifiantes ou diplômantes et un quart concerne les formations initiales de base (soit un ratio en forte baisse comparé à 2007).
- La part des dépenses liée aux autres formations (linguistique, informatique,...) continue de se renforcer en 2008 où elle atteint 19 % du montant total.

**Répartition des dépenses de formation**

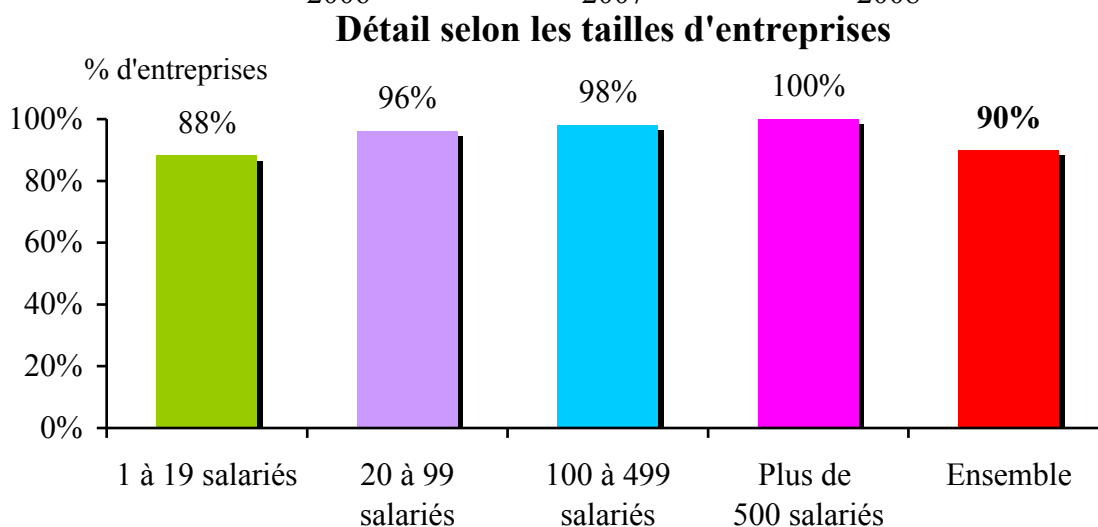
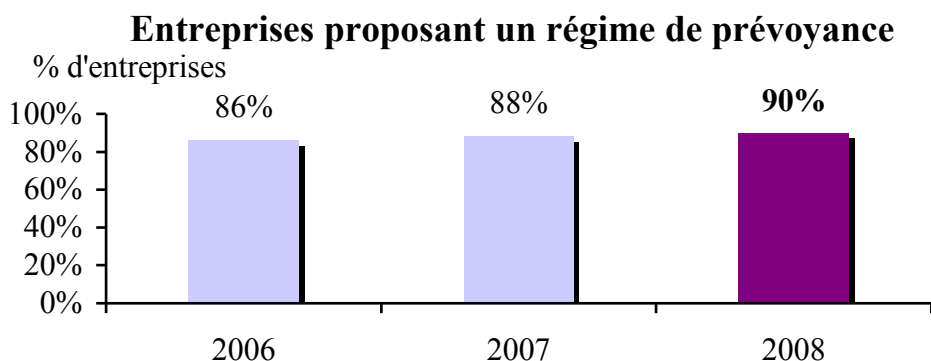


Compte tenu du changement de périmètre, la comparaison des formations dispensées avec les années précédentes n'est pas possible (les données concernant la formation n'étaient pas connues pour la sûreté aérienne et aéroportuaire).

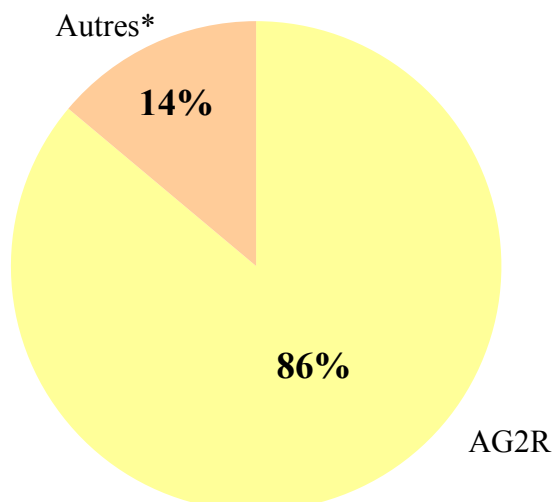
# V – LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE

## 1. Régime de prévoyance

- La part des entreprises de la profession proposant un régime de prévoyance (surtout l'AG2R) progresse à nouveau en 2008 pour atteindre 90 % des entités.
- Ce taux reste quasi-maximal (au-delà de 96 %) pour les sociétés de plus de 20 salariés.



### Régimes de prévoyance proposés

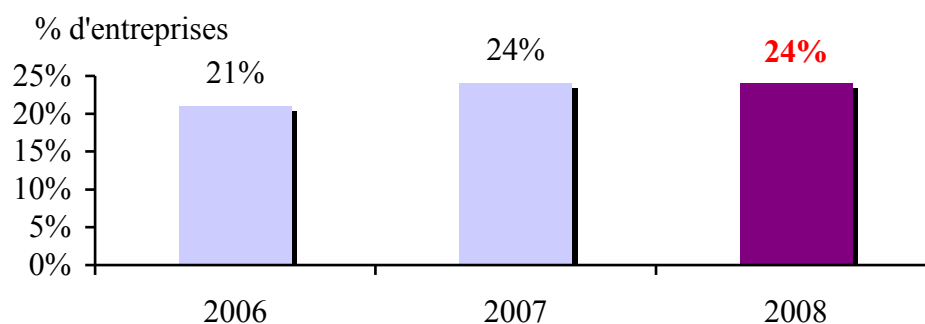


\* GAN, AXA, MEDERIC, PREMALLIANCE, ...

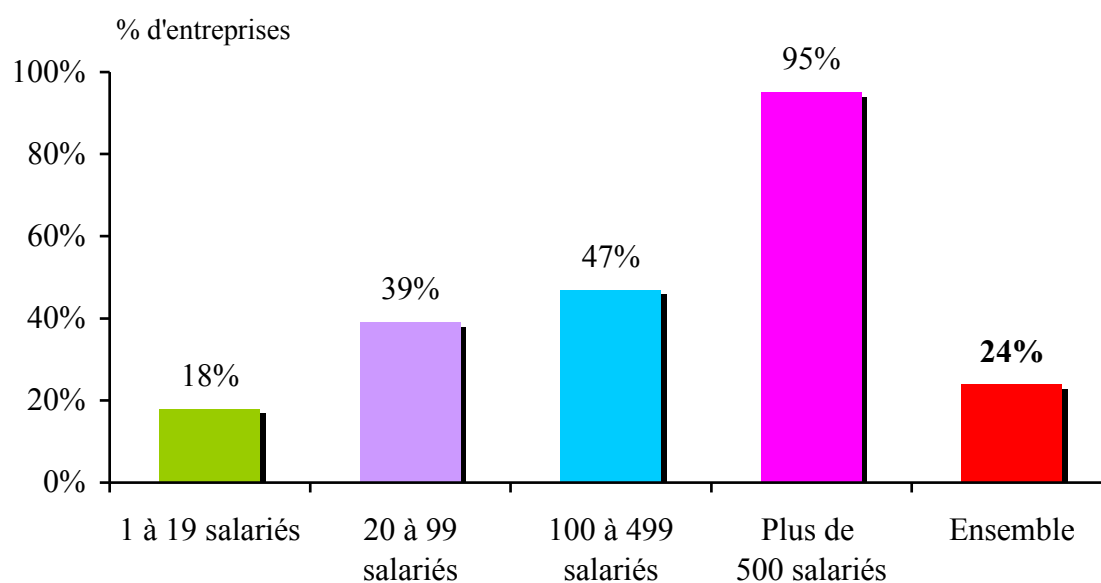
## 2. Régime de couverture des frais de santé

- Comme en 2007, près d'un quart des entreprises proposent un régime de couverture des frais de santé en 2008.
- Ce ratio reste corrélé à la taille des entreprises, s'échelonnant de 18 % pour les plus petites sociétés à 95 % pour leurs consœurs de très grande taille.
- L'adhésion à ce régime de couverture des frais de santé est facultative dans 56 % des cas. Le plus souvent il est de type « couverture familiale optionnelle ».
- La prise en charge de la cotisation de ce régime provient plus des salariés que des employeurs.

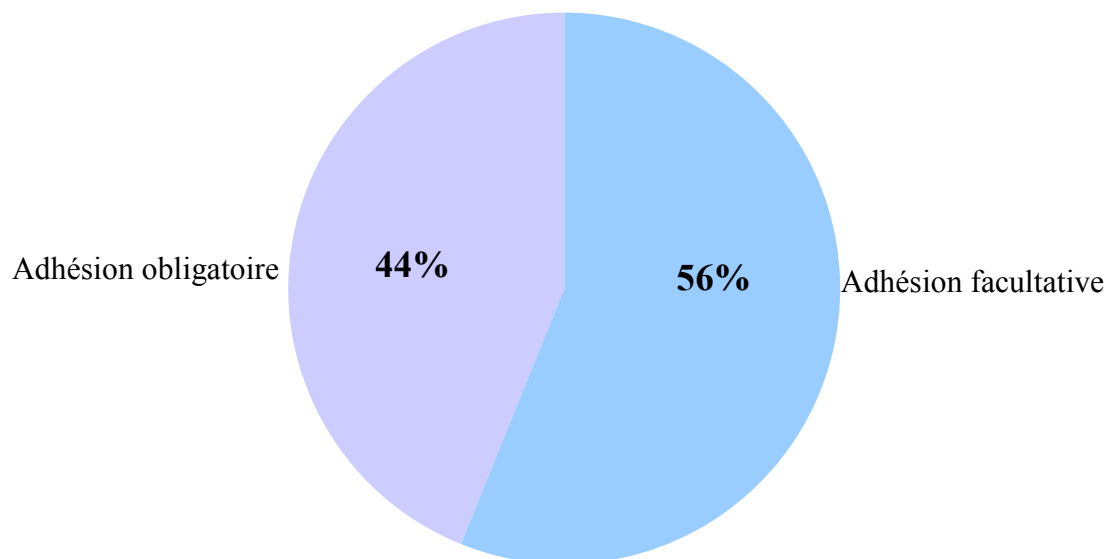
### Entreprises proposant un régime de couverture des frais de santé



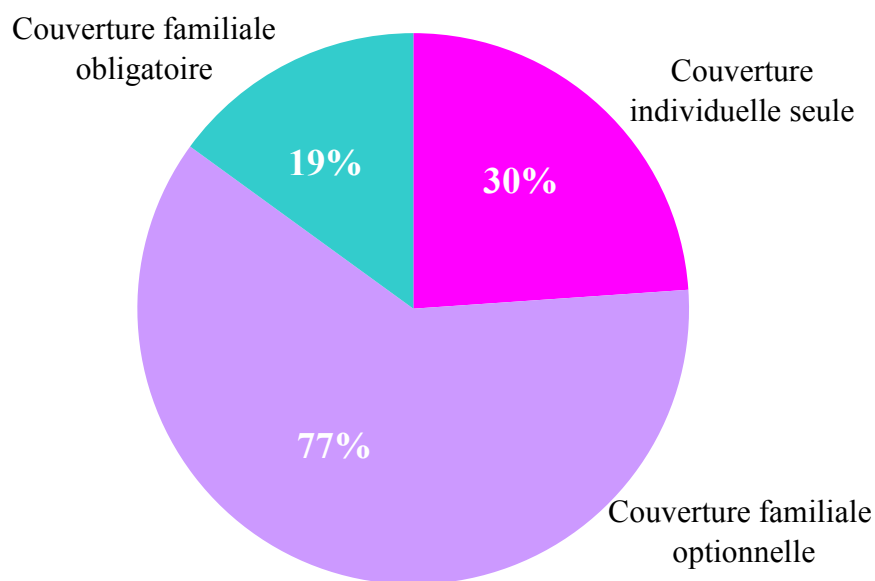
### Détail selon les tailles d'entreprises



### Type d'adhésion proposé pour le régime de couverture des frais de santé

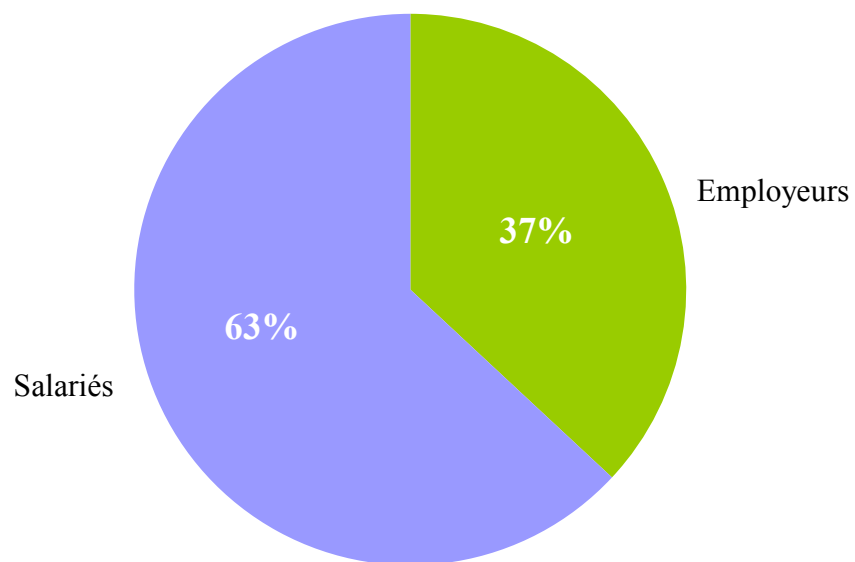


### Type de couverture des frais de santé proposé



**Entreprises demandant une ancienneté minimum pour bénéficier de ce régime de couverture des frais de santé :  
23 % des entreprises concernées**

**Répartition de la prise en charge de la cotisation du régime de couverture  
des frais de santé**



**ANNEXE :**  
**QUESTIONNAIRE**

# ENQUETE DE BRANCHE : Prévention - Sécurité

A retourner à Annette BENKEMOUN avant le **13 mai 2009**

INSTITUT I + C

17, avenue Georges Pompidou 75004 PARIS

Tél : 01.56.62.03.08

Fax : 01.49.52.00.00

E-mail : [iplusc2@iplusc.com.fr](mailto:iplusc2@iplusc.com.fr)

Conformément à la déontologie en vigueur dans notre secteur, vos données personnelles vous sont restituées.

Le respect de la vie privée et la confidentialité des informations

## SIGNALETIQUE

Adhérents USP

Adhérents SNES

Non adhérents

Raison sociale : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Nom du répondant : ..... Fonction: .....

Appartenance à un groupe :  NON  OUI Lequel : .....

\_\_\_\_\_ Nombre de filiales du groupe

Nombre d'établissements de l'entreprise (ou du groupe) : \_\_\_\_\_

Nombre de filiales prises en compte par le questionnaire : \_\_\_\_\_

Nombre d'établissements pris en compte par le questionnaire : \_\_\_\_\_

*L'ensemble des questions est à traiter hors « sûreté aérienne et aéroportuaire »*

## I. Structure de l'entreprise

1.1. Quelles sont les activités de prévention et de sécurité exercées par l'entreprise (ou le groupe) ?

6. Transports de fonds  1.

5. Activité de formation

3. Intervention  2.

7. Protection rapprochée

4. Installation de systèmes

8. Autre (précisez) .....

1.2. Quel chiffre d'affaires global H.T. (y compris acquisitions ou cessions) avez-vous réalisé en 2008 ?

\_\_\_\_\_ € H.T.

1.3 Comment se répartit ce chiffre d'affaires selon les activités exercées par l'entreprise ?

	En euros H.T.	A défaut, en pourcentage
Surveillance	€.	%
Télésurveillance	€.	%
Intervention	€.	%
Installation de systèmes	€.	%
Activité de formation	€.	%
Transports de fonds	€.	%
Protection rapprochée	€.	%
Autres précisez .....	€.	%



<b>Total</b>	<b>€.</b>	<b>100 %</b>
--------------	-----------	--------------

**1.4. Quelle a été l'évolution de votre chiffre d'affaires global entre 2008 et 2007 ?**

| \_\_\_\_\_ % | (préciser le signe d'évolution)

**1.5. Plus précisément, quelle a été l'évolution de votre chiffre d'affaires global entre 2008 et 2007 ?**

| \_\_\_\_\_ % | en surveillance et intervention

| \_\_\_\_\_ % | en télésurveillance

| \_\_\_\_\_ % | autres activités de sécurité

**1.6. Au cours de l'année 2008, avez-vous réalisé des cessions ?**  OUI  NON

Si oui, quel chiffre d'affaires de 2007 représentaient ces cessions ? | \_\_\_\_\_ €H.T.|

**1.7. Au cours de l'année 2008, avez-vous réalisé des acquisitions ?**  OUI  NON

Si oui, quel chiffre d'affaires de 2007 représentaient ces acquisitions ? | \_\_\_\_\_ €H.T.|

**1.8. Quelle est la part de votre chiffre d'affaires global donnée en sous-traitance à une autre entreprise de sécurité en 2008 ?**

| \_\_\_\_\_ % |

**1.9. En 2008, comment se répartit votre chiffre d'affaires global selon la nature des marchés ?**

marchés privés | \_\_\_\_\_ % |

marchés publics\* | \_\_\_\_\_ % |

\* marchés régis par le code des marchés publics

**Ensemble** | 100 % |

**Attention** : la suite de ce questionnaire ne concerne ni le transport de fonds, ni la protection rapprochée, ni l'installation d'alarmes, ni la sûreté aérienne et aéroportuaire. **Seules, les activités de surveillance, d'interventions, de télésurveillance sont à prendre en compte.**

## II. Emploi

**2.1. Quel était l'effectif salarié global employé au 31 décembre 2007 :** | \_\_\_\_\_ personnes |

**au 31 décembre 2008 :** | \_\_\_\_\_ personnes |

**2.2. Comment se répartissent les effectifs salariés au 31 décembre 2008 selon :**

**a. L'ancienneté des salariés :**

	En nombre	A défaut, en pourcentage
Moins d'un an		%
1 à 4 ans		%
5 à 7 ans		%
8 à 10 ans		%
11 à 12 ans		%
13 à 15 ans		%
16 ans et plus		%
<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>

**b. L'âge des salariés :**

	En nombre	A défaut, en pourcentage
De 18 à 25 ans		%
De 26 à 35 ans		%
De 36 à 50 ans		%
De 51 à 55 ans		%
Plus de 55 ans		%

<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>
-----------------	--	--------------

**c. Le sexe des salariés :**

	<b>En nombre</b>	<b>A défaut, en pourcentage</b>
Hommes		%
Femmes		%
<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>

**d. La durée du travail :**

	<b>En nombre</b>	<b>A défaut, en pourcentage</b>
Temps plein		%
Temps partiel		%
<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>

**e. La situation familiale des salariés :**

	<b>En nombre</b>	<b>A défaut, en pourcentage</b>
Célibataires, veufs, divorcés		%
Mariés		%
Vie maritale		%
<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>

**f. La catégorie professionnelle des salariés (nomenclature de la convention collective) :**

	<b>En nombre</b>	<b>A défaut, en pourcentage</b>
Agents d'exploitation		%
Employés administratifs (secrétaires, comptables ...)		%
Agents de maîtrise		%
Cadres		%
<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>

**2.3. En ce qui concerne les agents d'exploitation uniquement, comment se répartissent les agents d'exploitation au 31/12/08 ?**

**a. Selon les métiers et les filières suivants :**

	<b>En nombre</b>	<b>A défaut, en pourcentage</b>
<b>Filière surveillance</b>		
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)		%
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)		%
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)		%
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)		%
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)		%
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)		%
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)		%
<b>Filière distribution</b>		
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)		%
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)		%
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)		%
<b>Filière télésurveillance</b>		
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)		%
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)		%
<b>Filière incendie</b>		
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)		%
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)		%
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)		%
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)		%
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)		%

Ensemble des agents d'exploitation		100 %
------------------------------------	--	-------

### III. Embauches et Départs

3.1. Combien de personnes ont été embauchées en 2008 (cf. déclarations de mouvements de personnel) ?

| \_\_\_\_\_ personnes |

3.2. Comment se répartissent les personnes embauchées en 2008 entre :

	En nombre	A défaut, en pourcentage
Les C.D.I.		%
Les C.D.D.		%
<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>

3.3. Au cours de l'année 2008, combien de CDD ont été transformés en CDI ? | \_\_\_\_\_ personnes |

3.4. Combien de personnes ont quitté l'entreprise en 2008 (cf. déclarations de mouvements de personnel) ?

| \_\_\_\_\_ personnes |

3.5. Comment se répartissent ces départs selon les motifs suivants :

	En nombre	A défaut, en pourcentage
• Pendant ou à l'issue de la période d'essai		%
• Démissions		%
• Fin C.D.D.		%
• Licenciements pour motif personnel		%
• Licenciements économiques		%
• Départs en retraites ou préretraites		%
• Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel		%
• Non identifiés		%
<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>

### IV. Rémunération

4.1. Quel était le montant de votre masse salariale brute (base D.A.D.S.) en 2008 ?

| \_\_\_\_\_ € |

4.2. Quel était le montant des charges sociales patronales\* en 2008 :

| \_\_\_\_\_ € |

\*Sont à intégrer : cotisations U.R.S.S.A.F. et A.S.S.E.D.I.C., retraites complémentaires, prévoyance, taxes d'apprentissage, participation formation, taxes sur les salaires, versement transport, participation construction, taxe professionnelle

4.3. Comment se répartit votre masse salariale brute en 2008, selon les catégories professionnelles suivantes :

	Masse salariale brute	A défaut, en pourcentage
• Agents d'exploitation et employés administratifs		%
• Agents de maîtrise		%
• Cadres		%
<b>Ensemble</b>		<b>100 %</b>

**4.4. Quels sont les salaires mensuels bruts, primes soumises à charges sociales comprises (hors panier) que vous pratiquez pour des salariés en CDI présents à temps plein ?**

	Salaires mensuels bruts (y compris primes soumises à charges sociales)	Part des primes soumises à charges sociales en % du salaire mensuel
a) Agents d'exploitation coefficient 120	_____ €/mois	_____ %
b) Agents d'exploitation coefficient 130	_____ €/mois	_____ %
c) Agents d'exploitation coefficient 140	_____ €/mois	_____ %
d) Agents d'exploitation coefficient 150	_____ €/mois	_____ %
e) Agents de maîtrise	_____ €/mois	_____ %
f) Cadres (hors cadres dirigeants)	_____ €/mois	_____ %

**4.5. En 2008, avez-vous attribué systématiquement des indemnités de transport hors Ile de France ?**

OUI     NON

**4.6. Sous quelle forme rémunérez-vous les astreintes en 2008 ?**

- indemnité forfaitaire mensuelle  
 indemnité forfaitaire par périodes d'astreintes  
 rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en pourcentage des heures de travail effectif

**4.7. Existe-t-il dans votre entreprise une indemnisation pour l'entretien des tenues ?**

OUI     NON

## V. Conditions de travail

**5.1. Avez-vous un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail ?**

OUI     NON

*Si oui, s'agit-il d'un accord : (plusieurs réponses possibles)*

- d'annualisation     au semestre     au trimestre     par cycles

**5.2. Quelle a été, en 2008, la répartition des heures travaillées selon le type de semaines ?**

- Semaines de 48 heures    | \_\_\_\_\_ % |
- Autres semaines    | \_\_\_\_\_ % |
- Ensemble    | 100 % |

*Si possible, pouvez-vous estimer d'après votre planning du mois de juin 2008 :*

**5.3. Part des heures supplémentaires dans le nombre d'heures total :**    | \_\_\_\_\_ % |

**5.4. Part des heures de nuit (21h00-6h00) dans le nombre d'heures total :**    | \_\_\_\_\_ % |

**5.5. Répartition des heures travaillées selon les périodes de la semaine :**

- Jours ouvrables de semaines (lundi à samedi, hors jours fériés)    | \_\_\_\_\_ % |
- Dimanche    | \_\_\_\_\_ % |
- Jours fériés    | \_\_\_\_\_ % |
- Ensemble    | 100 % |

**5.6. Répartition des effectifs salariés selon la durée des vacances :**

- 12h00    | \_\_\_\_\_ % |
- 7h00    | \_\_\_\_\_ % |
- Autres    | \_\_\_\_\_ % |
- Ensemble    | 100 % |

**5.7. La répartition des effectifs salariés selon la durée des vacances de NUIT :**

- 12h00    | \_\_\_\_\_ % |
- 7h00    | \_\_\_\_\_ % |
- Autres    | \_\_\_\_\_ % |
- Ensemble    | 100 % |

## VI. Formation professionnelle

6.1. A combien s'élevaient, en 2008, vos dépenses réelles au titre du plan de formation (hors alternance et C.I.F.) ?

| \_\_\_\_\_ € |

6.2. Combien de salariés ont fait l'objet d'une formation pendant l'exercice 2008 ?

En nombre | \_\_\_\_\_ | A défaut, en pourcentage de l'effectif global | \_\_\_\_\_ % |

6.3. Quelle a été la durée moyenne de ces formations (en nombre d'heures par salarié) ?

| \_\_\_\_\_ Heures par salarié |

6.4. En 2008, combien de salariés ont bénéficié d'un CIF (Congé Individuel de Formation) ?

En nombre | \_\_\_\_\_ | A défaut, en pourcentage de l'effectif global | \_\_\_\_\_ % |

6.5. En 2008, combien de salariés ont bénéficié du DIF (Droit Individuel à la Formation) ?

En nombre | \_\_\_\_\_ | A défaut, en pourcentage de l'effectif global | \_\_\_\_\_ % |

6.6. En 2008, combien de salariés ont bénéficié de contrats de professionnalisation ?

En nombre | \_\_\_\_\_ | A défaut, en pourcentage de l'effectif global | \_\_\_\_\_ % |

6.7. En 2008, combien de salariés ont bénéficié de périodes de professionnalisation ?

En nombre | \_\_\_\_\_ | A défaut, en pourcentage de l'effectif global | \_\_\_\_\_ % |

6.8. Comment se répartissent, en 2008, vos dépenses de formation entre :

- Acquisition de l'aptitude professionnelle | \_\_\_\_\_ % |
- Formations qualifiantes ou diplômantes (incendie, SSIAP, ...) | \_\_\_\_\_ % |
- Autres (langues, informatique ...) | \_\_\_\_\_ % |

---

• Ensemble | **100** % |

## VII. Protection sociale et régime de prévoyance

7.1. Votre entreprise propose-t-elle un régime de prévoyance ?  OUI  NON

Si oui, s'agit-il de :  AG2R  Autre (préciser).....

7.2. a) Existe-t-il un régime de couverture des frais de santé dans votre entreprise ?

OUI  NON ➔ FIN

7.2. b) Si oui, est-il :  à adhésion facultative  à adhésion obligatoire

7.2. c) Ce régime de couverture des frais de santé est :  à couverture individuelle seule  
 à couverture familiale optionnelle  
 à couverture familiale obligatoire

7.2. d) Faut-il justifier d'une ancienneté minimum pour bénéficier de ce régime de couverture des frais de santé ?

OUI  NON

7.2. e) Quelle est la répartition entre employeur et salarié pour la prise en charge de la cotisation de ce régime ?

- Employeur | \_\_\_\_\_ % |
- Salarié | \_\_\_\_\_ % |

---

- Ensemble | **100** % |